

PLANIFICATIONS STRATEGIQUES

En octobre, le Conseil d'Etat a adopté les plans stratégiques des routes et des vélos à l'horizon 2020. Avec la stratégie de développement des transports publics (septembre 2006), ils constituent les outils de référence pour la mise en œuvre des projets et offrent une vision globale des investissements dans le domaine des transports. Ces stratégies poursuivent l'objectif de réduire la part des transports individuels motorisés dans le total des distances parcourues (de 75% en 2005 à 65% en 2020).

TRANSPORTS PUBLICS

Lausanne-Genève

Pour développer l'offre et les infrastructures ferroviaires sur la ligne Lausanne-Genève, en application de la convention-cadre du 21 décembre 2009, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil une demande de financement des prestations du canton qui totalisent 194,4 millions. Il s'agit de préfinancer la construction de la 4^e voie Lausanne-Renens et des points de croisement de Mies et de Chambésy, ainsi que de financer les études pour le développement de la ligne Lausanne-Genève et la modernisation des accès aux trains en gare de Renens.

CGN

Au début décembre, Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil une demande de crédit de 16'602'600 francs comme participation vaudoise à la rénovation du bateau Belle Epoque «Vevey», du «Ville de Genève» et à l'assainissement du chantier naval de la CGN à Ouchy. Il a sollicité également l'autorisation de participer à la nouvelle structure juridique de la CGN, de manière à assainir durablement sa situation financière, en accord avec les partenaires concernés.

Communauté tarifaire vaudoise

Le 12 décembre 2010, la communauté tarifaire vaudoise a étendu son périmètre en direction du Nord vaudois, de la Riviera et de la Côte. 334 communes sont desservies par Mobilis, soit 636'000 habitants ou 93% de la population résidente du canton. Un nouveau tarif a été appliqué dès l'extension; certains clients ont connu une augmentation de tarif alors que d'autres y ont gagné.

ROUTES ET AUTOROUTES

Les grands travaux de génie civil ont commencé sur l'ensemble du tracé de la route transchablaisienne H 144. En novembre, le Grand Conseil a accordé un crédit additionnel de 17,38 millions de francs, principalement dû à des surprises géologiques et à des adaptations du projet.

Dans l'agglomération Lausanne-Morges, les travaux de la première étape de requalification de la Route du lac (RC 1) sont amorcés devant l'EPFL. Sur l'autoroute, la bande d'arrêt d'urgence entre Morges et Crissier a été mise en service en janvier. En collaboration avec le Canton et les communes concernées, l'Office fédéral des routes poursuit les études pour améliorer les jonctions de Malley, Chavannes et de la Blécherette, désengorger le goulet de Crissier, créer une nouvelle jonction à Ecublens et un grand contournement de Morges.

Le Grand Conseil a voté plusieurs crédits routiers importants : 9,5 millions pour l'entretien des revêtements et 8,6 millions pour poursuivre l'adaptation du réseau au trafic 40 tonnes.

Le projet de route de liaison entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville/Aclens et la jonction autoroutière de Cossonay (RC 177) a fait l'objet d'un concours de projets pour le pont sur la Venoge. Le Grand Conseil a voté un crédit de 4,95 millions pour les études nécessaires jusqu'au crédit d'ouvrage.

ACTIVITES IMMOBILIERES

En s'engageant dans une stratégie de propriétaire en alternative à la location, l'Etat a acquis trois immeubles à Lausanne, Morges et Payerne pour ses propres besoins. Des objets ne répondant pas à des besoins des services cantonaux ont été vendus à Lausanne, Prilly et La Tour-de-Peilz. Plusieurs bâtiments ont été remis à leurs utilisateurs, parmi lesquels le bâtiment administratif cantonal de Moudon et le gymnase de Provence à Lausanne.

Le concours pour le projet de nouveau Musée des Beaux-Arts a été lancé et les résultats du concours pour l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Palézieux ont été publiés en février.

En octobre, le Grand Conseil a accordé des crédits totalisant plus de 40 millions de francs pour l'entretien et l'assainissement énergétique de trois bâtiments (Centre Blécherette 1 au Mont-sur-Lausanne, Ecole professionnelle de commerce à Lausanne et Haute Ecole d'ingénierie et de gestion à Yverdon-les-Bains).

CYBERADMINISTRATION

Un montant de 6'359'000 francs a été voté par le Grand Conseil pour les investissements nécessaires au déploiement de la cyberadministration, parmi lesquels les infrastructures et logiciels qui permettront l'ouverture d'un guichet unique de l'administration vaudoise, accessible à l'ensemble de la population et des entreprises disposant d'une connexion internet.

EN BREF...

Sanctuaire celtique du Mormont

Une vingtaine de nouvelles fosses-dépôts et une trentaine de trous de poteau, cuvettes, foyers ainsi qu'une route ont pu être documentés dans de bonnes conditions.

Nouveau Parlement

Le plan d'affectation cantonal élaboré sur la base du projet lauréat du concours d'architecture a été mis à l'enquête publique. Il est entré en force à la fin août.

Réseau-t

Les projets de tram et de bus à haut niveau de service du futur réseau-t de l'agglomération Lausanne-Morges ont obtenu la garantie du financement fédéral pour les travaux de la première étape, dès 2011.

Groupes de prestations
61.1 Etat-major

61.1 Etat-major

- Appui au chef du département dans la gestion du département, dans son activité de membre du Conseil d'Etat et tout autre activité de nature politique
- Traitement des recours hiérarchiques de son niveau de compétence.

Descriptif

- Préparation des dossiers, analyse, synthèse et recommandations pour le chef de département.
- Appui à la gestion du département, planification, mise en oeuvre et suivi des décisions.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Relais départemental avec le Grand Conseil.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département.
- Gestion de projets particuliers sur instruction du chef de département.
- Secrétariat, agenda, correspondance, classement, archivage, déplacements.
- Traitement des recours hiérarchiques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DINF.
- Autres départements et/ou services de l'ACV.

Groupes de prestations
61.2 Ressources humaines

61.2 Ressources humaines

Gestion des ressources humaines du département.

Descriptif

- Appui technique et administratif aux services en matière de recrutement, de formation, de mobilité professionnelle et de processus LPers.
- Gestion des effectifs du département.
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation.
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- Relais entre le SPEV et le DINF pour tout projet ou dossier traitant du personnel.
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel.
- Développement de la fonction RH départementale.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services et offices du DINF.
- Cadres et collaborateurs du DINF, stagiaires et apprentis.
- SPEV.
- BRM.
- Candidats externes.

61.3 Informatique

- L'Unité informatique départementale (UID) a été intégrée, dès 2006, à la nouvelle DSI. Voir rapport sous [DINF](#), [DSI](#)

Groupes de prestations
61.4 Finances

61.4 Finances

- Gestion financière du département-
- Elaboration et appui aux services au niveau budgétaire, comptable et contrôle de gestion.
- Coordonne et conduit les activités précitées ainsi que des projets spécifiques.

Descriptif

- Collaboration technique à la préparation du budget.
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires, des autorisations de dépassement de crédit, et des reports de crédits).
- Tenue de la comptabilité et/ou validations comptables des opérations.
- Aide aux services pour des opérations comptables particulières (facturation, TI, OD, fiche PP etc).
- Conduite et/ou réalisation du bouclage comptable de l'exercice.
- Développement de l'activité de contrôle de gestion.
- Conseil et appui dans le domaine financier.
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances pour le DINF.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services du DINF.
- SAGEFI.
- CCF.
- Conseil d'Etat.
- Commission des finances.
- Commission de gestion.
- Fournisseurs.
- Débiteurs.
- usagers.

Groupes de prestations
61.5 Activités spécifiques

61.5 Activités spécifiques

- Mise en oeuvre d'un programme de développement durable pour l'ensemble des prestations de l'Etat.
- Suivi et coordination de l'application de la législation sur les marchés publics.
- Application de la législation sur les procédés de réclame.
- Application de la législation sur la prévention des accidents de chantier.

Descriptif

Développement durable

- Assurer la mise en oeuvre de l'Agenda 21 figurant dans le programme de législation.
- Assurer le suivi et la coordination de la mise en oeuvre du développement durable.
- Appui aux services
- Information, communication, représentation auprès des tiers.
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers.

Marchés publics

- Suivi et contrôle de l'application de la législation.
- Conseil aux services, aux communes et mandataires.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.
- Animation du centre de compétences du site internet de publication simap.
- Participation au comité directeur de l'association simap.ch.
- Participation aux groupes de travail intercantonaux.
- Récolte de statistiques.

Procédés de réclame

- Examen et approbation des règlements communaux.
- Appui et conseil aux voyers des routes, chefs d'entretien des routes et aux communes en matière d'application de la loi.
- Rédaction de préavis cantonaux, d'interventions et de déterminations sur des dénonciations.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.
- Services de l'Etat, communes, public.

Groupes de prestations
61.6 CAMAC

61.6 CAMAC

Traitement des dossiers de demandes de permis de construire et des autres types de dossiers et processus pour le compte des services de l'ACV.

Descriptif

- Gestion des demandes de permis de construire.
- Saisie et contrôle des dossiers.
- Mise en circulation des dossiers.
- Recueil des déterminations des services.
- Synthèse et notification aux communes.
- Publication des avis d'enquête.
- Support, statistiques et formation des partenaires.
- Prestations à tiers.
- traitement des autres types de dossiers et processus pour le compte des autres services de l'ACV.
- Mise en circulation des autres types de dossiers.
- Recueil des déterminations et notification des synthèses brutes aux services demandeurs.
- Mise à disposition et gestion de la plate-forme centralisée pour le traitement des autres types de dossiers et flux (CenDo).
- Gestion des projets d'intégration des nouveaux dossiers et flux dans CenDo.
- Support et formation des services utilisateurs de la plate-forme.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services et département de l'ACV.
- Communes.
- Mandataires (architectes, bureau d'ingénieurs, constructeurs, etc..).
- Public et citoyens.

Evénements marquants, évolutions significatives

Pour cette année 2010, le SG est resté stable sans évolution majeure. Il n'y a pas eu de remplacement de personnel.

Dans le cadre des prestations d'aide et d'appui aux divers services du DINF, le secrétariat général a participé à de nombreux projets au sein de COPIL.

Au niveau transversal, le SG apporte sa contribution dans les groupes de travail interdépartementaux.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 10

Appui à la conduite départementale :

Dans le cadre de l'introduction du nouveau droit fédéral de la géoinformation au niveau cantonal, la cellule juridique du SG s'est fortement impliquée au côté de la direction de l'Office de l'information sur le territoire (OIT). L'avant-projet de loi a été mis en consultation en décembre auprès des partenaires (communes, géomètres, ...).

Suite à l'enquête de satisfaction, la réflexion sur l'identification des mesures d'amélioration a été coordonnée par l'unité RH pour tous les services du département. L'unité RH a organisé, en collaboration avec les services, la participation de l'Etat au Forum EPFL en y associant le DSE. Un nouveau concept de présentation a été mis au point avec l'aide du BIC comprenant des panneaux décrivant les principaux domaines, projets et démarches où des ingénieurs sont impliqués, ainsi que des fiches décrivant des parcours professionnels. Une page internet a également été créée.

Le SG a animé différents groupes de communication de grands projets comprenant de nombreux acteurs (Nouveau Parlement, Axes forts transports publics en coordination avec le PALM).

Amiante

Le SG, avec le SIPAL, a continué à mener le dossier amiante. La modification de la LATC introduisant le diagnostic amiante adoptée par le Grand Conseil en mai n'a pas suscité de référendum. Les directives d'exécution, ainsi que le cahier des charges standard, ont été élaborés avec la participation des membres de l'Association suisse des consultants amiante (ASCA). Ces directives seront publiées en janvier 2011, l'entrée en vigueur de l'article de loi est prévue au 1er mars 2011.

www.vd.ch/fr/themes/territoire/construction/dossier-amiante/

Marchés publics :

Après la mise en production de la nouvelle plate-forme simap en 2009, un nouveau concept de help desk a été mis en place en 2010. Les pouvoirs adjudicateurs vaudois peuvent s'appuyer sur une centrale téléphonique qui répond aux questions d'utilisation de premier niveau. Les pages internet sur les marchés publics ont été entièrement revues. Le Centre de compétences sur les marchés publics cantonal (ccmp) répond aux diverses questions juridiques déposées à l'adresse électronique dédiée ([info.ccmp\(at\)vd.ch](mailto:info.ccmp(at)vd.ch))

www.vd.ch/fr/autorites/departements/dinf/secretariat-general/marches-publics/

Un avis de droit approfondi élaboré par la cellule juridique a permis de clarifier les conditions d'exclusion des marchés publics en application de la loi fédérale sur le travail au noir. Un premier cas d'exclusion a été décidé le 10 décembre.

www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sg-dinf/simap/com-110107-exclusion_marches_publics.pdf

- Trois entités rattachées au SG-DINF conduisent des projets dans leurs domaines respectifs. Deux d'entre elles font l'objet de rubriques distinctes dans ce rapport annuel : l'Unité de développement durable (UDD) et l'Office de l'information sur le territoire (OIT). La troisième, la centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire (CAMAC), conduit des projets d'évolution importants touchant sa plate-forme interactive.

Camac :

La migration de l'application modernisée s'est terminée lors de cette année, ainsi que le paramétrage. Les tests pour la partie administrateurs Camac (gestionnaires, secrétariat, coursier) sont terminés et ces intervenants sont mis en production. Les autres acteurs (internes et externes) seront progressivement appelés à tester, puis seront mis en production au premier trimestre 2011.

La plate-forme est en production au Tessin et le canton d'Uri démarre le projet de paramétrage qui conduira à la mise en production en 2011.

La Camac a participé au projet de statistique trimestrielle de la construction (STC) mené par le SCRIS avec l'OIT. Cette nouvelle application STC permet de prendre le relais de la mise à jour du registre des bâtiments précédemment tirée de l'application camac.

Formulaires électroniques :

Le SG a coordonné le projet de mise en ligne du formulaire électronique "Permis de fouille sur les routes cantonales" qui comprend le traitement complet de la délivrance du permis. Ce projet a permis à la DSI de configurer la plate-forme Cendo en une plate-forme indépendante nommée ConVerge qui peut servir à la mise en ligne de tout type de formulaire électronique.

Groupes de prestations
61.5 Activités spécifiques

61.5 Activités spécifiques

- Coordination et suivi de la mise en oeuvre de l'Agenda 21
- Agir comme centre de compétences, de ressources et d'appui auprès des services

Descriptif

- Coordonner les différents groupes de travail de l'Agenda 21
- Appuyer les services sur la mise en oeuvre de projets spécifiques
- Répondre aux interventions parlementaires en lien avec l'Agenda 21
- Conduire des projets spécifiques liées à la gestion de l'administration
- Informer et communiquer sur la démarche
- Représentation de l'Etat auprès de tiers
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG

Événements marquants, évolutions significatives

SUIVI DE L'AGENDA 21

Inscrit dans le programme de législature 2007-2012, l'Agenda 21 du Conseil d'Etat comprend quatre objectifs prioritaires illustrés par des indicateurs et des cibles. Le présent rapport permet de donner quelques informations sur les quatre indicateurs qu'il était possible de mettre à jour parmi les six retenus.

Objectif n° 1 : Marge de manoeuvre pour les autorités politiques grâce à des finances publiques maîtrisées

Indicateur : Poids de la dette

Engagements nets du Canton et des communes rapportés au PIB cantonal

Dans le calcul de cet indicateur, le PIB cantonal, disponible depuis février 2009, a remplacé le revenu cantonal.

Cibles du programme de législature:

2004	2012	2020	2050
28.6 %	24 %	23 %	23 %

Données les plus récentes:

2005p[1]	2006p	2007p	2008p	2009p
23.3%	20.7%	16.7%	12.7%	10.1 %

Cette évolution est positive en terme de développement durable. Effectivement, de 1997 à 2009, les engagements nets rapportés au PIB cantonal ont diminué de 25,2 % à 10,1 %.

Objectif n° 2: Action contre le réchauffement climatique, promotion des énergies renouvelables et des transports publics

Indicateur : Émissions de CO₂

Production estimée en millions de tonnes par an pour les produits pétroliers (combustibles pétroliers et carburants), l'électricité, le gaz, le charbon, le bois, la chaleur à distance.

Cibles du programme de législature:

2004	2012	2020	2050
3.5	3.1	2.5	1.5

Données les plus récentes:

2004	2005	2006	2007	2008	2009
3.50	3.54	3.51	3.33	3.45	3.45

Malgré les mesures politiques prises, les émissions de CO₂ ont augmenté de 9% entre 1990 et 2009. En terme de développement durable cette évolution est considérée comme négative. Cette progression, légèrement atténuée par une baisse de la consommation de combustibles pétroliers, est principalement due à une augmentation de la consommation de gaz et de celle, plus forte, de la consommation de carburants. Quant aux fluctuations interannuelles, elles s'expliquent en partie par la conjoncture économique et par le fait d'hivers plus ou moins rigoureux.

Indicateur : Répartition modale du transport de personnes

Part des transports individuels motorisés dans le total des distances parcourues

Cibles du programme de législation:

2000	2012	2020	2050
77 %	70 %	65 %	50 %

Données les plus récentes (idem rapport annuel de 2008):

2005	2008	2009
75 %	73%	72.5%

Cet indicateur est remis à jour tous les 5 ans par l'Office fédéral de la statistique via le microrecensement Mobilité et transport, enquête thématique désormais intégrée dans le nouveau recensement de la population. La prochaine mise à jour 2010 sera disponible au milieu de l'année 2011. Cependant, en se basant sur des comptages de flux de déplacements, une simulation permet d'évaluer la baisse de la part modale de la voiture prévisible pour l'ensemble du canton chaque année. Les résultats de la simulation 2008 estimaient que la part modale des transports individuels motorisés (TIM) serait descendue au-dessous de 73%. Pour 2009, cette simulation montre une baisse encourageante à 72,5%.

Objectif n° 3 : Utilisation et préservation efficaces de l'environnement et des ressources naturelles

Indicateur : Prélèvements fiscaux liés à l'environnement

Prélèvements du Canton et des communes liés à l'environnement, rapportés au PIB cantonal

Dans le calcul de cet indicateur, le PIB cantonal, disponible depuis février 2009, a remplacé le revenu cantonal.

2004	2012	2020	2050
1.07 %	1.5 %	2 %	3 %

Données les plus récentes:

2005p	2006p	2007p	2008p	2009
1.08%	1.03%	1.02%	1.01%	1.04%

La stabilité de l'indicateur est considérée comme négative pour la durabilité du fait qu'une application plus systématique du principe pollueur-payeur devrait passer par le relèvement du taux de certains prélèvements fiscaux environnementaux et l'introduction de nouveaux prélèvements.

A noter toutefois que l'introduction, en 2007, au niveau communal, des taxes pour l'usage du sol, pour l'amélioration énergétique et pour le développement durable apparaissent de ce point de vue comme positives. En 2007, seules 18 communes prélevaient au moins l'une de ces nouvelles taxes alors qu'en 2009, 92 communes le font et leur rendement passe de 1 million en 2007 à 21.7 millions en 2009. De leur côté, les taxes et émoluments de l'Etat de Vaud liés à la Loi cantonale sur l'énergie (LVELEne), entrée en vigueur le 1er septembre 2006, s'élèvent à près 8,8 millions en 2009. En fait partie le prélèvement d'une taxe sur l'électricité (0,18 centime par kilowattheure distribué sur le territoire cantonal au client final) instauré par cette nouvelle loi. Ce prélèvement a permis la création d'un fonds destiné exclusivement à la promotion des mesures prévues par la loi, dont le soutien aux énergies renouvelables. Cette taxe n'a cependant pas eu d'impact significatif sur la valeur de l'indicateur.

[1] P: donnée provisoire

Mise en œuvre de l'Agenda

2010 : accent sur les outils d'évaluation

Pour rappel, la mise en œuvre du développement durable s'appuie sur différents axes :

Objectifs	Moyens d'élaborer des réponses
<p>Où veut-on aller ?</p> <p>Définir explicitement les objectifs pour permettre à tous de tirer à la même corde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda 21 cantonal
<p>Où est-on ?</p> <p>Avoir un « état des lieux » régulier pour mesurer le chemin parcouru et déceler les tendances d'évolution à moyen terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud
<p>Dans quelle direction allons-nous ?</p> <p>Chercher à savoir si les projets mènent (conduiront, ou ont conduit) effectivement dans la bonne direction.</p>	<p>Outils d'évaluation de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boussole21, SméO, Guide des achats professionnels responsables, etc.

Suite à la diffusion de l'Agenda 21 du Conseil d'Etat et des indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud, un accent particulier a été mis sur l'élaboration et la promotion d'outils d'évaluation de développement durable. En effet, ce sont les projets qui permettent de concrétiser le développement durable et, dans ce sens, leur évaluation est essentielle.

Guide des achats professionnels responsables

En 2010, l'année a été particulièrement riche dans ce domaine car en collaboration avec le Canton de Genève et l'Association de communes genevoises, l'Etat de Vaud a publié un Guide des achats professionnels responsables. Disponible via un site Internet dédié (www.achats-responsables.ch) et sous la forme d'un classeur, cet ouvrage de référence vise à sensibiliser les acteurs des domaines public et privé pour qu'ils intègrent les critères du développement durable dans leur politique d'achat. La promotion du guide est assurée par le biais d'un numéro de la publication Jalons qui présente les tenants et aboutissants d'une telle démarche. Ainsi, les entités publiques et privées concernées par l'acquisition de biens ou de prestations sont incitées à intégrer les critères du développement durable dans leurs politiques d'achat.

Ce guide fournit des informations générales sur des aspects susceptibles de s'appliquer à tous les types de produits ou de prestations (conditions de travail, écobilans, matériaux, énergie grise, transports, labels, etc.). L'ouvrage passe en revue les principaux domaines d'achat (hors bâtiment et génie civil), en formulant des recommandations pour la réalisation des appels d'offres. Il propose également un tour d'horizon des principaux matériaux et substances tout en listant les arguments pour les préférer, les éviter ou les exclure.

Boussole21: évaluer la durabilité des projets sur Internet

Parallèlement à la diffusion du Guide sur les achats professionnels responsables, une étape importante du développement de l'outil d'évaluation Boussole21 a eu lieu. Disponible à l'origine sous la forme d'un tableur Excel puis d'une plateforme Internet, Boussole21 (www.boussole21.ch) a été affinée pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Les recommandations d'amélioration émanent majoritairement du Service de l'économie, du logement et du tourisme et des Associations régionales de promotion économique qui utilisent Boussole21 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'appui au développement économique. De précieuses informations sur le potentiel de développement de Boussole21 ont aussi été récoltées lors des cours sur l'utilisation de cet outil au Centre d'éducation permanente (CEP). Aujourd'hui, l'état de développement de Boussole21 répond le plus justement possible aux attentes des personnes qui l'utilisent.

La promotion de Boussole21 auprès des communes et des partenaires de l'Unité de développement durable est facilitée par la publication d'un Jalons spécifique. Publié en décembre, ce Jalons marque également la mise en ligne de la version allemande de Boussole21 (www.kompass21.ch) Soutenu par la Confédération et développé en code source libre, ce logiciel est appelé à être diffusé au niveau suisse, voire international, et à évoluer au sein d'une communauté d'utilisateurs.

Boussole21, riche en information, ne demande pas de connaissances spécifiques en matière de développement durable. Il permet d'identifier des mesures pour optimiser un projet du point de vue du développement durable en laissant une large place aux commentaires quant aux impacts, potentiels et risques du projet.

La diffusion du Guide des achats professionnels responsables et de Boussole21, avec notamment le soutien de la Confédération, confirme la poursuite de la concrétisation du développement durable au sein de l'administration cantonale. Cela va dans le sens du programme de législature du Conseil d'Etat, qui précise que l'Etat dispose essentiellement de deux leviers face aux défis du développement durable : mettre

en oeuvre des politiques publiques, programmes et projets qui soient favorables au développement durable; et être exemplaire vis-à-vis des autres acteurs au sein de la société vaudoise. Cette diffusion répond donc aisément à ces deux aspects : elle offre les moyens de vérifier si les actions conduites par l'Etat favorisent le développement durable et incite les autres acteurs de la société, que sont notamment les communes, à œuvrer dans ce sens.

Pour en savoir plus:

www.vd.ch/durable

Faisabilité du Bilan CO₂ de l'administration cantonale

Les changements climatiques et l'énergie sont des thèmes de plus en plus préoccupants et qui nécessitent un engagement clair de l'ensemble de la société et des dirigeants politiques. En février 2007, deux postulats allant dans ce sens ont été soumis au Grand Conseil, qui les a transmis au Conseil d'Etat : le postulat Pierre Zwahlen "pour des mesures cantonales contre le réchauffement du climat, nouveau tour de roue pour un développement durable" et le postulat Eliane Rey "pour que le canton de Vaud devienne précurseur d'une société à 2000 watts".

Dans sa réponse à ces postulats, le Conseil d'Etat a chargé les départements et les services, dans le cadre de leurs missions, de tendre vers les objectifs de l'Agenda 21 cantonal visant à agir contre le réchauffement climatique et à s'orienter vers une "société à 2000W"^[1]. Dans son rapport au Grand Conseil^[2], le Conseil d'Etat déclare qu'il entend privilégier trois mesures phares:

1. création d'une "plateforme CO₂" pour mieux inscrire son action dans les programmes internationaux de réduction des gaz à effet de serre
2. soutenir les installations de méthanisation, la production et l'utilisation du biogaz
3. animation d'un cluster environnement-énergie pour accélérer la recherche et la diffusion de technologies innovantes afin d'assurer la compétitivité à long terme de l'économie vaudoise

La mesure No 1 est sous la responsabilité du DINF, la No 2, essentiellement du DSE et du DEC et la mesure No 3 du DEC.

Concernant la mesure No 1, l'Unité de développement durable a effectué la faisabilité du calcul de émissions de CO₂ de l'activité de l'Etat, ainsi que la recherche d'un logiciel en open source permettant de structurer le projet et de récolter les données en vue de leur conversion en Gaz à effet de serre et plus spécifiquement en équivalent CO₂. Le Bilan CO₂ de l'ACV concernera les activités de fonctionnement de l'administration (bâtiments, chauffage, ordinateurs, électricité, déplacements professionnels, etc.) auquel pourrait s'ajouter un sous niveau prenant en compte les activités des collaborateurs (déplacements pendulaires et repas sur le lieu de travail par exemple).

Parallèlement à cette prospection, les objectifs Plateforme CO₂ ont été affinés. Cet instrument sera dédié à la communication et échange d'expériences. Il s'agira par ce biais d'assurer la coordination avec les entités romandes engagées dans une même démarche (Canton de GE, UNIL, EPFL, CHUV, HEIG-VD, etc.) et de prospecter et suivre l'évolution des démarches fédérales et cantonales existantes, l'évolution de la législation et des marchés financiers, ainsi que opportunités liées aux mécanismes de flexibilité post-Kyoto.

L'objectif est bien sûr de respecter certaines exigences de qualité et d'être compatible avec le Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol) qui est une norme de comptabilisation et de déclaration reprise par différents outils et faisant office de référence internationale.

Aujourd'hui, le cadrage du projet est arrêté et la recherche d'outil de comptabilisation open source a abouti sur des éléments qui seront adaptables pour l'administration cantonale moyennant quelques développements informatiques. Le calcul des émissions de CO₂ ainsi que le déploiement de la Plate-forme seront effectués dans le courant 2011.

Ce projet exemplaire confirme le rôle moteur de l'Etat de Vaud et des grandes institutions sur le sol vaudois (UNIL, EPFL, CHUV). En effet, ces expériences stimuleront certainement d'autres collectivités et entités parapubliques à initier ce type démarche à terme.

[1] Conseil d'Etat Vaudois, *Décision du Conseil d'Etat en réponse aux postulats Zwahlen (fev.2007) et Rey (fev.2007)*. Séance du 17 juin 2009., 2009. CF annexe 7.2.3.

[2] Conseil d'Etat Vaudois, *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Pierre Zwahlen et sur le Postulat Eliane Rey*, n°197, Juin 2009 (Lausanne, Juin 2009).

Promotion d'une politique d'achat selon des critères de développement durable

Dans la foulée de la diffusion du Guide des achats professionnels responsables, l'Unité de développement durable et la CADEV renforcent leur engagement à appliquer les recommandations du Guide et à promouvoir une telle politique d'achats auprès de leurs partenaires. Ce Guide concernant toute collectivité publique, parapublique ainsi que les entreprises privées, des cours spécifiques pour les communes vaudoises seront mis sur pied en 2011 par l'Unité de développement durable et des collaborations seront renforcées pour assurer l'approfondissement d'un savoir faire en la matière auprès de plus grand nombre de responsables d'achats possible.

Le développement durable dans le cadre des marchés publics – formation

Suite à l'intégration de cours sur le développement durable et sur l'utilisation de Boussole21 dans le catalogue du Centre d'éducation permanente de la fonction publique (CEP), l'intégration de la problématique de la prise en compte du développement durable dans les marchés publics a été insérée dans le cours ad hoc sur ce thème. Ainsi, les acteurs responsables de l'application de cette loi sont au fait des possibilités d'intégrer le développement durable dans les appels d'offre qui sont sous leur responsabilité.

Planification d'un Forum sur le développement durable et la formation

L'année 2010 a été l'occasion d'initier les Assises du développement durable de 2011 qui auront pour thématique le développement durable et la formation. En collaboration avec le DFJC, l'UNIL, l'EPFL, la HES-SO, la HEPL, la Fondation pour l'éducation au développement (FED), la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) et la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP), l'Unité de développement durable organise en 2011 (4 et 5.11) le Forum " De l'école au campus : Quelle contribution de la formation au développement durable? "

Le Forum débattre des finalités de la formation et de l'éducation en vue du développement durable. Le vendredi sera consacré à l'interdisciplinarité et l'approche holistique, ainsi qu'aux valeurs. Le samedi seront abordées les questions de la participation et de la créativité.

Ponctué de conférences plénières, de communications courtes et d'ateliers, le Forum donnera aux participants l'occasion de rencontrer des intervenants de provenance variées, de participer aux ateliers de leurs choix et de suivre une table ronde politique qui permettra de débattre des développements, dans la formation et l'éducation, de valeurs qui vont au-delà de la transmission des connaissances.

Réunissant l'ensemble de la chaîne de formation, le Forum sera l'occasion d'aborder la question du développement durable de la scolarité obligatoire à l'université. D'un point de vue normatif, il n'a pas comme ambition de déconstruire la définition du développement durable et d'en proposer une nouvelle. En effet, le développement durable compte quelques bases solides en Suisse, qui constituent un cadre de référence commun. Il s'agira plutôt de fournir des nouvelles pistes de réflexion pour répondre à la complexité croissante du monde et d'offrir d'autres perspectives touchant tant au processus qu'au contenu.

Les participants vaudois au Forum, étudiants et professionnels de la formation et de l'enseignement obtiendront une attestation de la HEPL égale à 1,5 jours de formation continue.

Rapport annuel de gestion 2010
Département des Infrastructures (DINF)
Unité de développement durable (UDD)

Sources d'informations complémentaires

Des plus amples information sur l'Agenda 21 cantonal, sur les actions entreprises au sein des services et sur les activités de l'Unité de développement durable sont disponibles sur le site internet <http://www.vd.ch/durable/>

Groupes de prestations
68.0 Administration

68.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support TH.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

Groupes de prestations

68.1 Exécution de la mensuration officielle

68.1 Exécution de la mensuration officielle

Planification et supervision de l'exécution de la mensuration officielle.

Descriptif

- Direction de l'exécution de la mensuration officielle.
- Contrôle, entretien et renouvellement des points fixes (points fixes planimétriques, points fixes altimétriques).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

Groupes de prestations
68.2 Données de la mensuration officielle

68.2 Données de la mensuration officielle

Mise à jour et diffusion des données de la mensuration officielle.

Descriptif

- Mise à jour de la base de données cadastrale officielle.
- Insertion des géodonnées des services de l'ACV et d'autres prestataires dans le datawarehouse.
- Diffusion des données de la mensuration officielle et des autres géodonnées.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

Groupes de prestations
68.3 Système d'information sur le territoire

68.3 Système d'information sur le territoire

Coordination et développement du système d'information sur le territoire.

Descriptif

- Coordination et pilotage des projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'ACV.
- Conseil aux services et aide au suivi de projets.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'administration cantonale.
- ASIT-VD.

Evénements marquants, évolutions significatives

Le processus d'introduction du nouveau droit fédéral de la géoinformation au niveau cantonal a démarré en 2010. L'option retenue consiste à maintenir dans la loi en vigueur uniquement les dimensions propres au registre foncier, alors que les dispositions relatives au cadastre et système d'information sur le territoire seront intégrées dans une nouvelle loi cantonale, la Lgéo-VD. Le projet de loi a été mis en consultation à la fin de l'année.

L'essentiel des ressources de la mensuration officielle (MO), ainsi qu'une partie de celles de la géoinformation, ont été allouées au projet SAU (surfaces agricoles utiles), ce qui a permis une avancée significative du projet. Au total, 157 communes ont été mises à jour ou intégrées dans la base de données cadastrale officielle (BDCO) et la très grande majorité des dossiers de réquisitions a été transmise au Registre foncier. Au final, près de 2'000 plans auront été mis à jour en BDCO et près de 1'000 nouveaux plans auront été numérisés.

Les travaux relatifs au projet de couverture complète du territoire vaudois par des données issues de la mensuration se sont accélérés en 2010. Plusieurs entreprises de numérisations préalables cadastrales (NPC) et de numérisations simplifiées (NPCS) ont été adjudgées pour un montant total de 700'000 francs. Les nouvelles données sont intégrées en BDCO ou en BDPRP et sont consultables sur Géoplanet.

Carte d'avancement de la réalisation de la mensuration officielle et de la numérisation simplifiée :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Avanc_BDCO_A0.pdf

Disponibilité des données issues de numérisations simplifiées dans le cadre du projet de couverture complète du territoire par des données issues de la mensuration officielle :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Synoptique_Avancement_NPCS_Color.pdf

Projets particuliers et réalisation des objectifs 10

Dans le cadre de la mise à jour permanente du plan RF, l'OIT a contrôlé et intégré plus de 2'700 dossiers de mutations dans la BDCO, ce qui représente une quantité encore jamais atteinte.

Les adjudications de nouvelles entreprises de premier relevé se sont renforcées en 2010. Des bureaux privés ont participé activement à la préparation des entreprises mises en soumission. Au final, 7 entreprises de premier relevé ont été adjudugées à des bureaux d'ingénieurs-géomètres privés pour un montant total approchant les 6 millions de francs.

La saisie du thème adresses dans la BDCO a démarré et elle a été réalisée pour un peu plus d'une vingtaine de communes.

En 2010, le traitement des dossiers en attente depuis plusieurs années auprès de l'OIT (liquidations d'enquêtes, répartitions des frais, reconnaissances fédérales, boucllements administratifs, dossiers AF, etc.) a enfin pu démarrer. Le traitement de ces dossiers prend beaucoup de temps et des compléments doivent souvent être demandés.

L'entité "points fixes (PF)" a poursuivi ses visites, mesures et calculs des points de triangulation (PFP2), afin de préparer le passage de la mensuration officielle dans le nouveau cadre de référence MN95. La consultation de l'ensemble des points fixes (PFP et PFA) a été facilitée sur le guichet cartographique cantonal www.geoplanet.vd.ch. Les PF 1 et 2 ont été mis à jour en BDCO à partir de fichiers issus de la base de données fédérale que nous alimentons. Ce processus passe d'une gestion point par point à une gestion semi-automatisée.

Côté géodonnées, la diffusion via le géoportail de l'ASIT-VD a encore augmenté et plus de 13'000 fichiers ont été délivrés par l'OIT, ce qui représente le nombre le plus élevé jamais atteint. Depuis l'été, l'automatisation de la diffusion Interlis a permis de réduire le temps pour délivrer des fichiers à ce format.

Le nombre d'utilisateurs permanents (UP) des données de la MO a fortement progressé en 2010 et près de 280 communes sont dorénavant au bénéfice d'un contrat leur permettant d'accéder aux géodonnées de la mensuration officielle à des conditions avantageuses.

Les 4 premiers Géoservices ont été mis en production. Ceux-ci sont gratuits et concernent les limites administratives (accessible à tous), les fonds de plans de swisstopo (orthophotos et cartes nationales, pour les communes) et les données cadastrales, y compris NPCS (pour les utilisateurs permanents).

L'apurement du registre cantonal des bâtiments (RCB) se termine après un effort important dans les derniers mois de l'année. La mise en œuvre de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) se poursuit avec l'échéance à fin 2012 pour l'attribution des identifiants de logements (EWID) à tous les habitants du canton. A fin 2010, pratiquement toutes les communes ont mis en vigueur ou déposé un projet de dénomination de noms de rues. Une vingtaine de communes n'a pas encore attribué ou est en cours d'attribution des numéros de police pour les entrées de bâtiment. La mise en service du projet de statistique trimestrielle de la construction (STC) du service cantonal de la statistique (SCRIS) s'est réalisée avec succès, prenant le relais de la mise à jour du registre des bâtiments à partir des données de la CAMAC. Le registre est désormais actualisé en permanence par l'ensemble des communes et contient depuis cet automne les bâtiments en projet et en chantier, permettant d'envisager leur gestion dans les couches projets de la MO.

La récolte des données internes à l'ACV s'est poursuivie pour consolider le cadastre géologique, permettant d'atteindre plus de 10'500 sondages en tout genre. La participation du cadastre géologique dans d'autres projets stratégiques cantonaux a été renforcée avec efficacité. Le cadastre géothermique est en cours de réalisation et la gestion des données liées aux dangers naturels se retrouve de plus en plus étroitement liée à la gestion des données du cadastre géologique.

Carte des communes avec contrat d'utilisateur permanent des données cadastrales

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sit/fichiers_pdf/Contrat.pdf

Rapport annuel de gestion 2010
Département des Infrastructures (DINF)
Office de l'information sur le territoire (OIT)

Sources d'informations complémentaires

Groupes de prestations
62.0 Support

Gestion et administration du service

Descriptif

- Direction
- Ressources humaines
- Secrétariats
- Support informatique
- Gestion financière
- Affaires juridiques
- Achats économat
- Atelier de reprographie

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général du DINF
- Services transversaux du Canton
- Offices de la Confédération.
- Autres groupes du contrat

Groupes de prestations
62.1 Planification

62.1 Planification

Descriptif

- Préparation de la planification stratégique du Canton
- Etudes préliminaires
- Surveillance des routes

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes
- Usagers de la route
- Collaborateurs du DINF
- Autres services de l'Etat
- Bureaux techniques

Groupes de prestations
62.2 Études, projets

62.2 Etudes, projets

Études, projets, directions des travaux.

Descriptif

- Dossiers de projets en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers de projets en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers de projets en matière de conservation et de gros entretien
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de conservation et de gros entretien

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Confédération
- Cantons
- Communes
- Privés (usagers, bordiers)
- Mandataires
- Services industriels

Groupes de prestations
62.3 Exploitation

62.3 Exploitation

Exploitation des réseaux des routes nationales et cantonales et de leurs annexes.

Descriptif

- Travaux d'amélioration et de renouvellement au budget de fonctionnement
- Travaux de conservation et de gros entretien au budget de fonctionnement
- Voirie, Zones vertes
- Service hivernal
- Equipements
- Service accidents et événements naturels

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Service industriels
- Privés (individuels et collectifs)

Groupes de prestations
62.4 Services

62.4 Services

Services aux clients

Descriptif

- Services à l'ACV
- Services à des tiers externes à l'ACV
- Gérance du domaine public
- Gestion des fonds d'achat pour les véhicules lourds et légers de l'Etat de Vaud

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Services industriels
- Privés (individuels et collectifs)

Événements marquants, évolutions significatives

UT II

Durant l'année 2010, l'Unité territoriale II, société d'exploitation des autoroutes situées sur les Cantons de Fribourg, Genève et Vaud a poursuivi son contrat de prestation pour l'Office fédéral des routes.

En plus de ce contrat, elle a géré au nom de l'OFROU des projets relatifs au gros entretien ne faisant pas partie d'un projet des routes nationales. Ces projets permettent d'intervenir de façons ponctuelles et avec rapidité pour maintenir la substance du réseau et assurer la sécurité des usagers. L'UTII s'est également fortement impliquée pour assurer la sécurité et la signalisation dans les grands projets d'entretien et de rénovation que le réseau a connu en 2010, à savoir : le remplacement des revêtements entre Morges et Ecublens, les réfections totales entre Villars-Sainte-Croix et Oulens et entre Semsales et Riaz (FR). L'UTII assure également une participation active dans les comités de pilotage des grands projets. Enfin, l'UTII et l'OFROU se sont mis d'accord pour la rémunération globale du contrat de prestation pour la période 2010 - 2012.

Planification stratégique des routes (RoC 2020)

Conformément à son programme de législature, le Conseil d'Etat a adopté, en octobre, la nouvelle planification stratégique des routes présentée dans le rapport "Routes cantonales à l'horizon 2020 : lignes directrices pour la planification et la gestion du réseau (RoC 2020)".

Cette stratégie se base sur une nouvelle hiérarchie dans le but d'adapter de manière optimale le niveau des interventions en fonction des besoins et des réalités actuelles.

Cette nouvelle hiérarchie se déclinant en trois classes; réseau de base, réseau complémentaire et réseau d'intérêt local et viendra, après modification de la loi sur les routes, remplacer la hiérarchie actuelle héritée des années cinquante.

Pour assurer la sécurité des usagers et préserver la valeur du patrimoine routier cantonal, estimée à plus de 5.5 milliards de francs (ouvrages d'art et chaussée), le Gouvernement entend consacrer des montants annuels de l'ordre de 12 à 14 millions de francs pour l'entretien des chaussées et de 6.2 à 7.2 millions de francs pour les ouvrages d'art. En outre, un nouveau programme d'assainissement des points noirs est lancé, qui nécessitera des ressources financières spécifiques.

MISTRA

Le canton de Vaud est l'un des cantons pilotes sur ce projet de regroupement fédéral des données routières cantonales. La base de données est d'ores et déjà opérationnelle concernant l'accidentologie et les données sur les charges de trafic.

La campagne de comptages trafic 2010 s'est terminée sous la neige de novembre en région lausannoise. Les données en cours de traitement seront disponibles sur le site du SR dès le printemps 2011.

Les Projets d'agglomération

Les projets d'agglomération deviennent réalité: les travaux de réalisation de la première étape de requalification de la RC1 sont amorcés devant l'EPFL. Les études d'avant projet devant l'UNIL sont achevées et celles en direction de Morges sont amorcées ainsi qu'en Terre Sainte (entre Mies et Founex) sur cette même route cantonale.

La RC76 fait également l'objet d'une étude préliminaire d'aménagement.

Le projet de gestion intégrée des trafics de l'agglomération (GIMA) du PALM a abouti à des recommandations sur la localisation et le regroupement des types d'opérations de gestion centralisée à réaliser. Les fonctions autoroutières, routières et de transports publics à assurer sont identifiées et une localisation de la centrale de gestion est recommandée. Une réflexion sur les principes d'exploitation des réseaux à mettre en place est entamée.

Sécurité routière

L'assainissement des points noirs s'est poursuivi par le lancement d'une étude d'accidentologie du réseau routier vaudois et par les études suivies de la correction de plusieurs points critiques d'ores et déjà répertoriés.

Aménagement routier

Parallèlement au projet spécifique d'envergure, l'aménagement ponctuel de tronçons ou de carrefours ont été effectués afin d'améliorer la productivité du réseau routier, notamment en soutien au développement social et économique du canton.

Routes nationales

Si le réseau des routes nationales est dorénavant de la responsabilité de l'OFROU et les projets sont entièrement pilotés par cet office, le canton collabore étroitement avec l'Office fédéral des routes dans le but de soutenir les dossiers et de la faire aboutir dans les meilleurs délais.

La stratégie porte sur le développement et l'amélioration des jonctions et des endroits le plus problématiques. Nous pouvons relever :

- la mise en service de la BAU de Morges en janvier 2011
- le projet général du dédoublement de la jonction de la Blécherette est déposé à l'OFROU
- des engagements sont pris par la Confédération pour réaliser la jonction d'Ecublens et désengorger le goulet de Crissier, engagement présenté aux médias lors d'une conférence de presse commune OFROU – canton en janvier 2010
- les études des projets généraux des jonctions de Chavannes et Malley sont entamées par l'OFROU en collaboration avec le canton et le SDOL
- la réflexion sur le contournement de Morges est également entamée en étroite collaboration avec le canton

Projets particuliers et réalisation des objectifs 10

H 144

L'année 2010 est marquée par le début des grands travaux de génie civil sur l'ensemble du tracé soit les chantiers du viaduc sur le Rhône, du pont sur le Grand Canal, de la galerie couverte de Crebelley, du viaduc sur l'A9 et du tracé routier situé entre le Rhône et le village de Crebelley.

Le décret du Grand Conseil de novembre 2010 accordant un crédit additionnel de CHF 17.38 millions permet de poursuivre les études et les travaux de la réalisation de cette route.

Nouvelle route de liaison entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville /Aclens RC 177et la jonction autoroutière de Cossonay

L'année 2010 a été marquée par les éléments suivants:

1. suite de la procédure liée au recours auprès du tribunal cantonal avec publication de l'arrêt de la cour de droit administratif et public (CDAP) en octobre 2010 qui accepte les recours et annule la décision finale du SR approuvant le projet. Des compléments liés à la surface d'assolement seront remis en consultation
2. acceptation en octobre 2010 par le Grand Conseil du crédit d'étude n°2 d'environ 5 millions de francs. L'objectif de ce crédit est de permettre la réalisation des études nécessaires à la mise en soumission des travaux de manière à demander auprès du Grand Conseil un crédit n°3 de réalisation en 2012 basé sur des offres d'entreprise
3. fin des procédures d'acquisition de marché tant pour le pont sur la Venoge (concours de projet) que pour le solde du tracé (marché public d'ingénieurs)
4. début en octobre 2010 des études techniques concernant l'élaboration du projet, pour sa mise en soumission début 2012, et continuation des prestations liées au syndicat AF et à l'acquisition des terres

Mise en conformité au trafic 40t du réseau prioritaire des routes cantonales

Les travaux de renforcement réalisés en 2010, sur le Col des Mosses marquent la première étape du crédit-cadre de 12.7 millions de francs obtenu en 2009 par le Grand Conseil. Ces travaux ont concernés 9 des 20 ouvrages de ce crédit. Les travaux se poursuivront en 2011 avec le renforcement de 4 ouvrages.

En parallèle, un crédit-cadre comprenant 6 ouvrages a été accordé par le Grand Conseil. Ce crédit de 8.6 millions de francs intègre le solde des ouvrages à renforcer des axes prioritaires. Les travaux de renforcement ont pu débuter cette année sur un ouvrage, le pont sur la Promenthouse (RC 1). Les études ont été initiées sur 3 ouvrages : Le PI RC 601, le Pont sur le Forestay (RC 780) et le PI RC 780 sur CFF - Rottaz dont le projet est co-financé avec les CFF. Les travaux sur ces 3 ouvrages sont planifiés pour 2011.

Chaudanne

Les études afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route à deux endroits sur la commune de Rossinière seront poursuivies. Ces tronçons constituent des "goulets d'étranglement" du réseau routier du Pays d'Enhaut. A la Chaudanne, la route sera élargie sur une partie et reconstruite selon un nouveau tracé sur une autre partie; un pont sur la voie du MOB sera construit pour supprimer l'actuel passage à niveau. Au lieu-dit Les Rez, le virage sera élargi et la chaussée complètement refaite. Ces travaux permettront de supprimer les derniers tronçons problématiques de la liaison routière entre Bulle et Château d'Oex.

Les travaux mis en soumission en fin d'année 2010 grâce au crédit d'études obtenu en juin 2009. Ils devraient débuter au printemps 2011, sous réserve de l'obtention du crédit d'ouvrage par le Grand Conseil.

Bruit

Comme 2009, l'année 2010 a surtout été consacrée aux contacts avec les communes et aux études.

Sur les quelques 150 communes concernées par la problématique du bruit routier, 107 ont été contactées directement pour être informées et sensibilisées. Ainsi, 22 offres d'études d'assainissement ont été déposées et sont en cours d'analyse, 30 études sont en phase de réalisation, 16 sont techniquement terminées et circulent dans l'administration pour préavis et validation, et 7 ont été approuvées par le Conseil d'Etat ou classées sans suite. La première mise à l'enquête des demandes d'allègement a également eu lieu (Mex).

Sur le terrain, les mesures de protection en faveur des riverains se réalisent, sous la forme de modération de trafic (Belmont, Cossonay, La Sarraz, La Tour de Peilz, Lausanne, St-Prex, St-Sulpice, etc.) ou par la pose de revêtement phonoabsorbant sur la chaussée (Commungny, Crissier, Seigneux).

Groupes de prestations
64.0 Gestion et administration du service

64.0 Gestion et administration du service (SIPAL)

Gestion et administration du service.

Descriptif

Direction du service

Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une/plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de divisions) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Une philosophie de service au service des services est la règle.

Quelques activités, non exhaustives :

- Initialisation de tous nouveaux projets immobiliers
- Conduite hebdomadaire des rapports de service (9 subordonnés directs).
- Suivi mensuel du reporting financier et RH
- Analyse de tous nouveaux besoins immobiliers émanant de l'ACV
- Promotion et benchmarking du service vers l'extérieur
- Exposés auprès d'administrations, Hautes Ecoles, Associations, Sociétés
- Contacts avec la Presse
- Suivi et orientation des projets
- Prospection en vue d'acquisition

Le SIPAL est constitué de 7 divisions :

- La *division Stratégie et Développement*, conduite par le chef de service et constituée selon le projet, est chargée de porter réflexions sur les besoins de l'Etat en adéquation avec les immeubles et sites proposés par des tiers.
- La *division Portefeuille* à laquelle est rattachée la *section des opérations immobilières*.
- La *division Architecture et Ingénierie*, chargée de l'exécution des projets, de l'entretien et de la valorisation du parc immobilier de l'Etat, de recherche et développement dans le domaine de l'énergie.
- La *division Immobilier*, chargée de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale, de la gérance à tiers et auprès de tiers, de l'exploitation des bâtiments et de la gestion assurances RC, choses.
- La *division Patrimoine*, composée des sections Monuments et Sites et Archéologie, chargée de la défense du patrimoine bâti, de ses origines jusqu'au XXème siècle.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)*, chargée de la logistique de l'Etat.
- La *division Support*, chargée de la gestion financière, ressources humaines et administrative du service.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPAL peut compter sur un effectif de 464 collaborateurs.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Départements, secrétaires généraux et services
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.

- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).
- Les communes vaudoises.
- Collaborateurs du service.
- Entreprises
- Propriétaires de biens immobilier (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés)
- Hautes Ecoles
- Associalitions locales et nationales

Groupes de prestations

64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires.

Descriptif

Stratégie de planification des bâtiments de l'état

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages importants.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions ou des surfaces louées et études de faisabilité.
- Recherche des terrains adéquats et conduite des études et démarches urbanistiques nécessaires

Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Gestion administrative et financière des chantiers.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.
- Bouclement financier et archivage.
- Evaluation.

Instruments de travail et conseils

- Fédérer les règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SBMA, BUD, Hospices, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.
- Représentation du DINF.

Expertises de construction scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJ de l'autorisation cantonale spéciale.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Les communes vaudoises.

Groupes de prestations

64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise.

Descriptif

Stratégie de conservation du parc immobilier de l'état et de ses aménagements extérieurs par :

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits et subventions auprès des instances politiques - CE + GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Valorisation des abords des bâtiments en favorisant la biodiversité.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien (maintenance et réfection) et de modification d'exploitation. (organisation des procédures de marché public, gestion administrative et financière des chantiers, relations avec les autorités et arbitrages des conflits).
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous forme numérique et papier.

Maîtrise d'oeuvre :

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réfection) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Locataires et usagers des bâtiments locatifs.

Groupes de prestations
64.3 Monuments et sites

64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

Descriptif

Identification et connaissance du patrimoine cantonal :

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Lancement des inventaires spécifiques concernant les jardins et l'architecture du XXe siècle et début du travail de mise en œuvre d'une plateforme d'échange internet.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse -SHAS).
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la PBC.

Mesures préventives :

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de protection des biens culturels (PBC).
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

Contrôle et conseil :

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

Transmission des connaissances :

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Autorité de tutelle, confédération, autres services de l'Etat, communes.
- CAMAC.
- Etat de Vaud (SAT, SRA).
- Communes.
- Service de l'aménagement du territoire.
- Service des routes et autoroutes.
- Service des activités culturelles.
- Visiteurs et usagers du patrimoine vaudois.

Groupes de prestations
64.4 Archéologie cantonale

64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

Descriptif

Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prises de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

Réalisation des tâches de la confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation des fouilles pour le compte de la Confédération (accomplissement de ses tâches pour le patrimoine archéologique).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SAT, PN, SESA, SERAC, UNIL, EPFL.
- DINF.
- SG, CAMAC, SR, SIT, DDC.
- Entreprises.
- Archéologues.
- musées.
- instituts universitaires.
- sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Collaborations avec les services fédéraux concernés (OFC).
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OCF, OFC, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

Groupes de prestations

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

- Gérance des immeubles.
- Gestion des baux, fermages et droits de superficie pour les parcelles.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaborateurs de l'Etat.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Service de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaborateurs bénéficiaient d'un logement de fonction.
- Collaborateur disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- L'administré.

Groupes de prestations
64.6 Assurances

64.6 Assurances

Gestion opérationnelle des assuranciers choses, patrimoine et responsabilité civile.

Descriptif

- Procédure en cas de sinistre.
- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et RC.
- Application des règles (directives) destinées aux services.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurance aux services.
- Gestion de l'unité budgétaire dédiée aux primes d'assurance.
- Gestion du fonds (ou provision) pour risques auto-assurés.
- Suivi des relations avec l'ECA.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

Groupes de prestations
64.7 Surfaces louées auprès de tiers

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

Descriptif

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Prospection de locaux disponibles.
- Négociations des conditions de location, travaux, aménagements, etc...
- Vérification et préavis des baux à loyer avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausse de loyer, décomptes de charges, etc.).
- Administration des loyers.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.
- CCT.

Groupes de prestations
64.8 Gestion financière et RH (SIL)

64.8 Gestion financière et RH

L'entité finance s'occupe de la gestion financière et budgétaire du service ainsi que de la gestion administrative du personnel fixe et auxiliaire. Son activité est en grande partie celle de support pour les autres sections.

Descriptif

- Préparation et suivi du budget.
- Paiements et facturations divers.
- Gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion du personnel.
- Gestion des loyers de l'ACV (pmts/suivi).
- Gestion comptable.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Service transversaux.

Groupes de prestations
64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Optimisation de la maintenance des installations techniques, - Elaboration et négociation de contrats cadre.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale.
- Approvisionnement en énergies, suivi des charges et taxes diverses.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés distributrices d'énergies.
- Entreprises de maintenances.
- Fournisseurs.

Groupes de prestations
64.10 Centrale d'achats

64.10 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

Descriptif

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement des scrutins spécifiquement communaux.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat et clients subventionnés.
- Service de justice, intérieur et cultes.
- Communes.
- Electeurs.

DIVISION STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT

Section des opérations immobilières

Acquisitions

En s'engageant dans une stratégie de propriétaire en alternative à la location, l'Etat de Vaud a acquis trois immeubles sur les communes de Lausanne, Morges et Payerne comprenant au total environ 8'000 m² de planchers. Ces opérations permettent de pérenniser l'occupation actuelle du bâtiment administratif cantonal de Morges et de réunir les activités de plusieurs services de l'Etat pour les deux autres sites. Ces trois bâtiments sont tous situés dans les coeurs urbains à proximité immédiates de transports publics performants.

Ventes

Le Home du Vallon, à la Tour-de-Peilz, le bâtiment "Lausanne-Moudon", à Lausanne, et le bâtiment de la rte de Renens 2, à Prilly, représentent trois immeubles vétustes d'une certaine importance qui ne répondaient manifestement pas à des critères de reconversion pour les besoins des services de l'Etat. L'Etat a opté pour la vente de ceux-ci.

DIVISION ARCHITECTURE ET INGENIERIE

Inaugurations

Plusieurs réalisations ont été mises à disposition de l'ACV et inaugurées :

- *COFOP CHARTEM*, le 4 mai 2010.
Mise à disposition de surfaces d'enseignement adaptées aux besoins de formations professionnelles spécifiques.
- *Bâtiment administratif de Moudon*, le 8 novembre 2010.
Réhabilitation de l'ancienne fromagerie expérimentale, anciennement propriété de la Confédération, "Fromex" en bureaux pour le Service de la population et la Police cantonale.
- *Gymnase de Provence*, le 11 novembre 2010.
Création d'un nouveau gymnase provisoire avant la construction du futur gymnase de l'Ouest lausannois, par la transformation d'un ancien centre de calcul bancaire en salles de classes.
- *Cure de Chavornay*, le 9 décembre 2010.
Rénovation de l'ensemble de l'immeuble et création d'un 2ème appartement pour valoriser le potentiel de l'immeuble.



COFOP CHARTEM

Concours

- *Palézieux, Etablissement pénitentiaire pour mineurs* : publication des résultats du concours le 2 février 2010. Le lauréat est le projet "Insertion - Réinsertion"; auteurs les architectes Corbaz & Oulevay à Lausanne
- *Lausanne, Musée des beaux Arts* : procédure sélective de choix des concurrents en octobre 2010 et lancement du concours restreint en novembre 2010; résultats attendus en mai 2011.

Mandats d'étude parallèles

- *Le Mont-sur-Lausanne* : assainissement énergétique du Centre Blécherette I pour la Police cantonale
- *Leysin* : lancement du concours de la nouvelle Maison du Sport Vaudois, au profit du SEPS (Fondation Ruchonnet).

Appels d'offres en entreprise totale

- Yverdon-les-Bains : agrandissement de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (procédure en cours).



Projets adoptés par le Grand Conseil / Projets adoptés par le Conseil d'Etat

Projets adoptés par le Grand Conseil	Montants en mios
Crédit d'étude HEIG-VD Yverdon agrandissement	1.730
Crédit d'étude nouveau Musée des Beaux-Arts	13.870
Crédit d'étude pour le futur Musée romain d'Avenches	0.200
Crédit d'ouvrage Gymnase du Bugnon à Sévelin 28	2.070
Crédit d'ouvrage Gymnase de Provence	5.930
Crédit d'ouvrage Centre d'enseignement de Nyon yc terrain	52.570
Crédit d'ouvrage assainissement énergétique EPCL Lausanne	5.684
Crédit d'ouvrage assainissement énergétique HEIG Yverdon	30.014
Crédit d'ouvrage assainissement énergétique CB1 Le Mont-sur-Lausanne	6.642
Crédit d'ouvrage Service des routes/RC Centres d'entretien	10.000
Crédit d'ouvrage aménagement bureaux DSI et restaurant d'entreprise	4.380
Crédit-cadre POLCANT locaux décentralisés	3.040
Total	136.130
Projets adoptés par le Conseil d'Etat	Montants en mios
Crédit de boucllement Ecole de chimie rénovation douce	0.072
Crédit de boucllement mesures de sécurité dans les bâtiments de l'Etat	0.052
Crédit d'étude assain. des infrastructures des EPO et production de chaleur centralisée	0.400
Crédit d'étude agrandissement de la Colonie des EPO	0.395
Crédit d'étude mise en place du concours projet Musée cantonal des Beaux Arts Halle CFF	0.367
Crédit d'étude pour établir appels d'offres nouveau parlement Lausanne	0.400

Crédit d'étude travaux de conservation à la Cathédrale de Lausanne	0.270
Total	1.956

Chantiers

Parmi les nombreux chantiers en cours, il faut relever le projet d'assainissement du Gymnase d'Yverdon, la transformation du restaurant d'Agrilogie à Marcelin et les multiples projets liés à Codex (procédures pénale et civile) dont la réhabilitation du bâtiment Kodak, à Renens, en bâtiment administratif (Longemalle).

La totalité des projets et chantiers gérés par le SIPAL représente un chiffre d'affaires d'environ 80 mios.

DIVISION IMMOBILIER

Locations auprès de tiers (Etat locataire)

1. Installation du nouveau Gymnase Provence à Lausanne, av. de Provence 6-8 (4'516 m²).
2. Extension des surfaces du Gymnase du Bugnon, antenne de Sévelin, Lausanne, av. de Sévelin 28 (1'243 m²).
3. Implantation du nouveau Centre des passeports biométriques, Lausanne, quartier du Flon, voie du Chariot 3 (409 m²).
4. Déplacement du RF de Morges à Tolochenaz, En Riond-Bosson (280 m²), dans le cadre du déploiement du programme CODEX.
5. Agrandissement de l'Ecole technique de la Vallée de Joux au Sentier, rue de l'Ecole 1 (1'154 m²).
6. Déplacement de l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques à Lausanne, rte de Chavannes 31 (390 m²), dans le cadre du déploiement du programme CODEX.
7. Extension des locaux de l'Office d'impôt de Vevey (+136 m²) et, parallèlement, diminution des surfaces de l'Office d'impôt d'Aigle (-175 m²).

Situation des locations auprès de tiers au 31.12.2010 :

- 716 baux en vigueur, pour un loyer annuel net de CHF 42'004'287.75.

Locations à des tiers (Etat bailleur)

1. Patrimoine des cures

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation en matière ecclésiastique, les relations juridiques entre l'Etat et les Eglises, notamment l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud (EERV), ont changé, celles-ci étant devenues des institutions de droit public autonomes. L'article 3 de la Loi du 9 janvier 2007 sur la relation entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP) stipule que l'EERV est une institution de droit public dotée de la personnalité morale.

Ce changement a une incidence sur le statut de l'occupation des cures. La mise à disposition des cures pouvait être régie par le droit public, et donc par un règlement du Conseil d'Etat, en raison du fait qu'elle constituait un accessoire à la relation de travail entre l'Etat et les pasteurs, relation qui relevait, elle, du droit public. Avec la modification légale susmentionnée, les relations professionnelles s'établissent aujourd'hui entre les ministres et l'EERV, et non plus l'Etat. De ce fait, l'ensemble des règlements relatifs à la mise à disposition des cures sont devenus caducs. Désormais, l'occupation de ces demeures est régie par le droit privé, à l'instar de toute location ordinaire d'objets immobiliers. La mise en œuvre de ce nouveau statut implique l'établissement et la signature de 103 baux à loyer entre l'Etat et les ministres de l'EERV logés dans les cures.

2. Lausanne, Immeuble rue du Tunnel 18-20

Transfert de la gérance de l'immeuble suite à l'aliénation de ce bien-fonds par l'Etat.

Exploitation

1. Pour permettre une comparaison exhaustive en termes d'efficience et de coûts du nettoyage d'un pôle d'enseignement entre des prestations internes ou externalisées, le Centre d'enseignement professionnel de Marcelin à Morges (8'765 m²) a fait l'objet d'une mise en soumission, dans le respect des dispositions des marchés publics, auprès de sociétés spécialisées. L'externalisation a été rendue possible par les départs naturels du personnel de nettoyage en activité sur le site de Marcelin. Le premier résultat tangible en est une réduction de la dépense annuelle pérenne de CHF 90'000.00. Les contrôles de qualité se poursuivent et un bilan pourra être établi en été 2011, soit au terme de la première année du mandat conféré.

2. 39 contrats de nettoyage nouveaux ou révisés, portant sur environ 49'000 m². On notera plus particulièrement :
 - Mise en place du cahier des charges du nettoyage et des conciergeries des Gymnases Provence (4'467 m²) et du Bugnon (site de Sévelin : extension du nettoyage 1'410 m² + conciergerie pour l'entier du site 5'251 m²), ainsi que les mises en soumission publique des appels d'offres y liés.
 - Aigle, EPCA, réorganisation du cahier des charges de la conciergerie et externalisation de certaines prestations de sécurité (fermeture en soirée et sécurité le week-end).
3. Achèvement de la campagne de formation aux techniques du nettoyage écologique, dans le cadre de l'introduction des produits écologiques initiée en 2008 (2008 : 7 collaborateurs, totalisant 14 jours de formation / 2009 : 12 collaborateurs, totalisant 24 jours de formation / 2010 : 6 collaborateurs, totalisant 12 jours de formation).
4. Elaboration du cahier des charges et mise en soumission publique de la restauration pour les sites de l'ECAL et du futur restaurant d'entreprise de l'ACV à Renens, av. de Longemalle 1.
5. Plus de 1'100 commandes passées auprès d'environ 70 fournisseurs, pour un montant de CHF 848'000.00.

Assurances

1. Entité stratégique

- Travaux préparatoires devant aboutir à la soumission au Conseil d'Etat d'une stratégie de gestion du risque en matière d'assurance de choses pour les activités conduites par l'ensemble des services de l'Administration cantonale.

2. Entité opérationnelle

- Approbation par le Conseil d'Etat du rapport annuel de gestion 2009 du portefeuille des assurances choses de l'Etat établi par l'Etablissement cantonal d'assurance.
- Traitement des 26 sinistres ECA, RC et vol et des 37 sinistres RC véhicules de l'Etat.

DIVISION PATRIMOINE

Section Monuments et sites

Recensement architectural cantonal par commune

Mise à jour terminée pour 11 communes, soit près de 1900 fiches.

Développement d'une plateforme informative internet pour accueillir la base de données du recensement architectural cantonal et permettre la production de fiches d'objets protégés. **Inventaires spécifiques concernant les jardins (WIKIJARDINS) et l'architecture du XXe siècle**
Poursuite et aboutissement du travail de mise en œuvre d'une plateforme collaborative et d'échange internet pour le patrimoine des jardins du Canton de Vaud.

Poursuite du travail de partenariat avec l'EPFL en vue de la publication de l'inventaire architectural du XXe siècle.

Inventaire et classement des monuments

Mise sous protection de bâtiments par des mesures d'inscription sur la liste d'inventaire des monuments historiques, 34 communes touchées par la mise à l'inventaire

Planification territoriale et communale

Participation à l'établissement des instruments de planification, établissement de préavis : 199 dossiers analysés, commentés et orientés à partir des questions patrimoniales locales (objets) autant que territoriales (sites).

Journées européenne du patrimoine

Organisation des Journées européennes du patrimoine :

Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, visites, rédaction et accompagnement lors des visites.

Section Archéologie

En 2010, le nombre de dossiers qui ont été soumis à la section Archéologie cantonale par la CAMAC s'élève à 730, ce qui a nécessité la prescription de mesures conservatoires appropriées dans 209 cas. A côté de ces dossiers dont le flux reste élevé de manière régulière, il faut ajouter les nombreux projets qui touchent des régions archéologiques identifiées ou potentielles et qui parviennent par d'autres voies comme les études d'impact sur l'environnement, les projets urbanistiques, les syndicats d'amélioration foncière, etc.

Il en résulte que le nombre d'interventions de terrain est en augmentation, du fait de l'inévitable décalage entre le moment où le préavis de l'archéologie cantonale est transmis et celui où les maîtres d'ouvrage mettent en œuvre leurs chantiers respectifs.

Les surveillances des travaux, les sondages de diagnostic, les fouilles préventives ont occasionné de nombreuses découvertes dont ne seront mentionnées ici que les principales.

- *Colline du Mormont à Eclépens/La Sarraz. Sanctuaire celtique*
Après une interruption des investigations en 2009, faute de moyens financiers, les recherches ont pu reprendre dans l'étape 4 de l'extension de la carrière Holcim au début de l'été, grâce à un financement composite entre l'exploitant, l'Etat de Vaud et la Confédération. Une vingtaine de nouvelles fosses-dépôts et une trentaine de trous de poteau, cuvettes, foyers ainsi qu'une route ont pu être documentés dans de bonnes conditions.
- *Yverdon-les-Bains Parc Piguet*
Grâce aux négociations menées avec le promoteur d'un complexe immobilier, une nouvelle et ultime campagne de fouilles au cœur de la ville romaine et celtique a pu être mise sur pied. Elle a permis de compléter le plan des bâtiments de ce quartier du Haut-empire et de révéler la présence de vestiges en bois de l'âge du fer dont au moins trois alignements de pieux de chêne.
- *Lausanne Rôtillon*
Un projet de construction sur les deux derniers îlots de ce quartier historique a impliqué la fouille de sauvetage de cette zone où des vestiges du tissu urbain médiéval sont conservés. L'analyse archéologique des structures architecturales permettra de compléter et d'affiner les connaissances de ce quartier artisanal où des vestiges anciens liés aux activités de tanneries et de cordonnerie (fond de cuves en bois, déchets de cuir,...) viennent d'être mis au jour.
- *Bex Eglise*
Lors de travaux de réfection de rue, la découverte de nombreuses tombes a nécessité la mise sur pied d'une fouille d'urgence. Les restes de 118 défunts inhumés dans l'ancien cimetière de l'église Saint-Clément, désaffecté au XVIIe, ont ainsi pu être étudiés et prélevés.
- *Villa romaine de Nyon*
Divers projets immobiliers à l'intérieur de la ville romaine de Nyon nécessitent toujours des interventions archéologiques ponctuelles, qui viennent enrichir les connaissances de la *Colonia Iulia Equestris*.

A côté de ces interventions de terrain, plusieurs collaborateurs et mandataires poursuivent l'élaboration des données issues des importants sites fouillés ces dernières années, sur les tracés autoroutier ou ferroviaire. Parmi ces projets en phase "terminale", mentionnons la parution en 2010 du Cahier d'archéologie romande (CAR) 119 intitulé "La station lacustre de Concise 3. Le mobilier organique et lithique du Néolithique moyen" d'A. Winiger, J. Bullinger, E. Burri, F.-X. Chauvière et S. Maytain. Un autre CAR concernant le site d'Onnens, investigué à la faveur de la construction de l'A5, est également prêt à paraître.

Enfin, la tenue en 2011 de l'assemblée annuelle de l'association Archéologie suisse a impliqué les contributions de l'ensemble des collaborateurs de la section pour la réalisation du cahier spécial Canton de Vaud qui sera diffusé en juin 2011.



Le Mormont

Coupe stratigraphique d'une fosse au dond de laquelle sont déposés des bracelets et un basset en bronze (photo Archeodunum SA)

CENTRALE D'ACHATS DE L'ETAT DE VAUD

Durant l'année 2010, la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud a :

- Conclu la négociation de nouveaux contrats cadres dans le domaine du mobilier et des fournitures de bureau.
- Développé dans le shop en ligne, en collaboration avec la DGEO, un module client spécifique aux réquisitions scolaires qui assure l'automatisation du transfert des données fournies par les dépositaires, contribuant ainsi à une livraison dans les délais et une fiabilité accrue.
- Introduit la nouvelle version (v2) du « Shop CADEV » complétée par une formation adéquate offerte aux utilisateurs et organisée en collaboration avec le CEP.

- Mis en place la nouvelle structure du Centre d'édition (CEd) comprenant désormais deux unités opérationnelles distinctes : les données variables et les publications.
- Finalisé, en collaboration avec la DSI, le rapport du schéma directeur informatique du CEd, première étape de la démarche de recherche et de mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion métier au profit du CEd.
- Mené à terme le transfert des activités d'impression et de mise sous pli des données variables du Service d'organisation et d'informatique de la Ville de Lausanne, auprès du Centre d'édition (CEd).
- Poursuivi activement la promotion des critères de développement durable dans le cadre de l'adjudication des appels d'offres du Partenariat informatique romand (PAIR), conduisant ainsi de nouvelles entités à demander leur adhésion au partenariat.
- Formalisé avec succès, en collaboration avec la DSI, l'accord de partenariat avec CARITAS Vaud relatif à la récupération, la revalorisation et le recyclage du matériel informatique de l'Etat de Vaud dans le respect des règles écologiques et sociales en vigueur.
- Amélioré la sécurité dans l'approvisionnement des enveloppes en papier FSC & recyclé 100% destinées à l'envoi des documents de scrutin aux votants, en faisant appel à un nouveau fournisseur à l'issue de tests effectués en collaboration avec le SeCRI.

Division Architecture et Ingénierie

Sméo

Suite à la participation du SIPAL au projet modèle de l'ARE - Office fédéral du développement territorial - "des Quartiers durables pour l'agglomération Lausanne", l'outil de management de la durabilité dans la construction -Sméo, fil rouge pour la construction durable - a été élargi à l'échelle du quartier. Intégré dans le programme fédéral NAQU II , l'outil renommé - Quartiers durables by SmeO - sera ainsi l'outil national pour l'évaluation de la durabilité dans les quartiers. A cette fin un accord de partenariat a été signé avec l'Office fédéral de l'énergie, l'Office du développement territorial, le SDOL, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud pour son développement et sa diffusion dans toute la Suisse.

Planon et XCAD - Facility Management

La mise en place de logiciels assurant une gestion efficace du parc immobilier se poursuit, le projet se situant en phase de test, avant une mise en production échelonnée.

En avril 2010, la 1ère mise en service a concerné la base de données des objets (en propriété et en location). Les modules métiers (opérations immobilières, location, maintenance, subventions et finances) sont planifiés début février 2011.

Une extension WEB est prévue à fin 2011 pour les services de l'Etat et les mandataires externes.

Section des monuments et des sites

Préavis et suivis de dossiers

Durant l'année 2010, la Section monuments et sites a traité 1550 dossiers en provenance de la CAMAC (en diminution de 19.4 %). Parmi ces dossiers, 379 dossiers étaient liés à la pose de capteurs solaires (en diminution de 64.7 %) et 199 dossiers ont concerné des projets de planification et d'aménagement du territoire (en augmentation de 95.1 %). La statistique démontre que le nombre de préavis pour des bâtiments protégés reste stable (augmentation de 1,3 %).

Volume VII - ancien district de Rolle

Le manuscrit définitif du huitième volume de la collection des "monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud" a été remis à la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Groupes de prestations
66.0 Administration

66.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support Ressources humaines.
- Support financier et comptable.
- Support juridique.
- Support logistique.
- Support informatique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

Groupes de prestations

66.1 Planification des transports publics et privés

66.1 Planification des transports publics et privés

Planification des transports publics, des privés et des mobilités douces (piétons et deux roues).

Descriptif

- Analyser la demande en déplacements dans le canton et élaborer les projections d'évolution de la mobilité.
- Initier et gérer les études de transports cantonaux, régionaux, d'agglomération et particulières.
- Contribuer à l'élaboration du plan directeur cantonal et à sa mise à jour et plans directeurs d'agglomération (Lausanne-Morges, Genève,...).
- Concevoir les principes de l'offre de transports publics à moyen et à long terme et planifier les infrastructures nécessaires.
- Assurer la planification du réseau routier et de schémas directeurs d'aménagement routier.
- Valoriser les espaces publics dans les projets d'aménagement et de constructions d'infrastructures de transport.
- Promouvoir des mesures incitatives de mobilité visant les principes du développement durable.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population cantonale.
- Usagers des transports.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

Groupes de prestations
66.2 Gestion des transports publics

66.2 Gestion des transports publics

Gestion des transports publics.

Descriptif

- Planifier l'offre de transport public en fonction des objectifs du marché et de la production.
- Conduire les procédures de consultation des horaires.
- Négocier les indemnités pour les coûts non couverts des prestations.
- Développer les communautés tarifaires d'agglomération (Mobilis pour Vaud, UNIRESO pour Genève, etc.), fixer les règles de répartition des recettes entre entreprises et encourager la coordination des systèmes de distribution.
- Participer à la promotion de l'offre de transport public avec les entreprises.
- Contrôler le bon usage des contributions publiques et effectuer les analyses de risque des entreprises.
- Poursuivre le regroupement des entreprises par bassins régionaux de transport, Assurer le renouvellement et le développement des infrastructures de transport public.
- Délivrer les autorisations de transports, élaborer et transmettre les préavis du canton dans les procédures de compétences fédérales, voire cantonales (concessions, constructions - autobus, chemins de fer, navigation, installations à câbles, aviation, chemins de randonnée pédestre, campings et caravanings résidentiels).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers des transports publics.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

Événements marquants, évolutions significatives

Léman 2030 / Rail 2030

Le 21 décembre 2009, la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT), les gouvernements des cantons de Vaud et de Genève ainsi que la Direction générale des Chemins de fer fédéraux (CFF) avaient signé une convention-cadre relative au développement de l'offre sur la ligne entre Lausanne et Genève-Aéroport. Le projet est désigné sous le terme de Léman 2030.

Conformément aux dispositions de la convention, le Conseil d'Etat a adopté le 13 octobre 2010 l'exposé des motifs et les projet de décret préparé par le SM :

- accordant un prêt sans intérêts de 158'500'000 francs aux Chemins de fer fédéraux (CFF SA) pour le préfinancement de la 4e voie Lausanne – Renens ainsi que des points de croisement de Mies et de Chambésy
- autorisant le Conseil d'Etat à procéder à des avances de fonds de 34'800'000 francs aux Chemins de fer fédéraux (CFF SA) pour les études de développement de la ligne ferroviaire Lausanne – Genève
- accordant au Conseil d'Etat un crédit d'études de 1'100'000 francs pour la modernisation des accès aux trains en gare de Renens

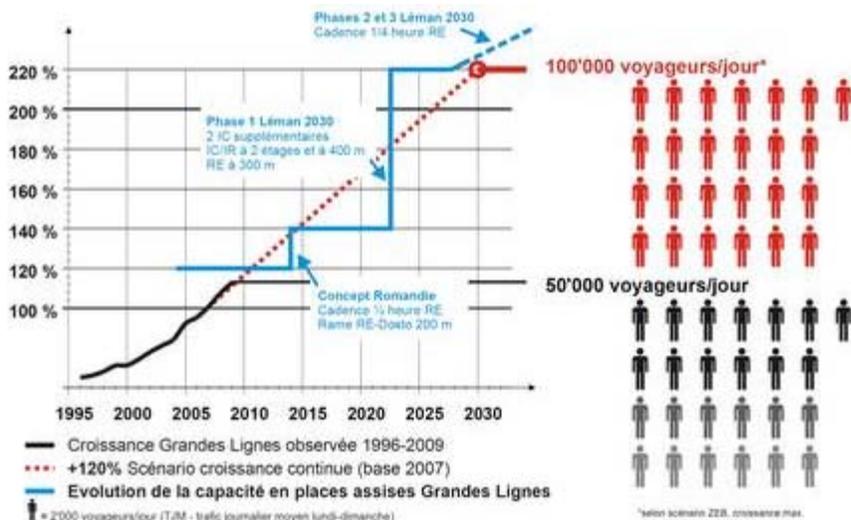
Le Grand Conseil se prononcera au début 2011 sur ces projets de décret.

Dans l'attente de cette décision, les CFF et le SM ont lancé les travaux préliminaires, notamment les procédures de marchés publics pour les différents lots sur le secteur Lausanne-Renens. Il sera alors possible de débiter immédiatement les études d'avant-projet.

Les objectifs de la convention-cadre relative au projet Léman 2030 sont intégrés dans le projet Rail 2030.

Le projet Rail 2030 a fait l'objet d'une première présentation par les autorités fédérales et les CFF au printemps 2010. Le financement des mesures retenues pour le projet Rail 2030 constituera l'enjeu majeur dans le processus de décision. Il sera nécessaire de modifier la Constitution fédérale pour définir de nouvelles bases de financement avec une votation populaire, qui pourrait se tenir en 2012.

Les études en cours dans le projet Rail 2030 mettent en évidence la priorité à accorder aux investissements permettant d'augmenter la capacité du réseau ferroviaire sur les lignes et dans les gares. Pour répondre à la demande de transport, la capacité des trains doit être augmentée tant en allongeant les trains "Grandes lignes" à 420 m de longueur qu'en renouvelant la flotte avec des trains à deux étages. Les nouveaux trains InterCity offriront ainsi une capacité de 1200 à 1300 places assises selon leur configuration. Les gares devront être réaménagées pour accueillir ces nouveaux trains et pour assurer la circulation des voyageurs, en particulier dans les "nœuds" ferroviaires principaux du pays, notamment la gare de Lausanne.



Projets d'agglomération

Les Chambres fédérales ont adopté du 21 septembre 2010 l'Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2011. La Confédération, qui les a évalués sur la base de la Loi sur le fonds des infrastructures, leur a attribué des taux de cofinancement parmi les plus élevés attribués à des agglomérations en Suisse: les mesures prioritaires (classées A) recevront ainsi 40% pour le PALM et le PAFVG, 35 % pour aggro Y.

Pour les mesures prioritaires (classées A) dont les travaux pourront débuter à partir de 2011, le cofinancement fédéral des infrastructures pour le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) se monte à 165 millions de francs, à 17 millions pour le projet de l'agglomération yverdonnoise (aggloY) et à 12,5 millions pour la partie vaudoise de projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG). Une fois que les Accords de prestations seront signés par la Confédération, des conventions de financement entre agglomérations et Confédération, élaborées pour chacune des mesures, donneront lieu aux versements fédéraux.

Le 17 novembre 2010, le Conseil d'Etat a accepté les Accords sur les prestations qui engagent le Canton et la Confédération pour la mise en oeuvre des projets d'agglomérations PALM, aggloY et de PAFVG. Parallèlement, il a signé des "protocoles additionnels" aux conventions établies en 2007 avec les communes vaudoises de ces agglomérations. Ces accords ouvrent la voie au cofinancement fédéral d'une partie des mesures infrastructurelles des projets d'agglomération.

Observatoire de la mobilité

Le 16 mars 2010, le Département des infrastructures a organisé sa 2e conférence de presse annuelle sur la mobilité. La présentation vise à déterminer l'évolution de la mobilité au cours de la dernière année. Elle doit aussi permettre de mesurer l'atteinte des objectifs fixés dans le programme de législature en termes d'évolution de la répartition modale, en se référant aux principaux écrans du réseau des transports. Après avoir marqué le pas en 2008, la croissance de la mobilité reprend en 2009, à un rythme plus rapide (3%) que celui de la démographie (1.9%). En 2008, la quasi-totalité de l'augmentation a été absorbée par les transports publics. Ce n'est plus le cas en 2009, même si les transports publics croissent trois fois plus vite que le trafic routier. Ainsi, le Conseil d'Etat devrait réaliser son objectif de ramener la part des transports individuels motorisés de 75% en 2005 à 70% en 2012.

Tant la démographie vigoureuse que la mobilité retrouvée des Vaudois posent un véritable défi aux autorités. Est-ce la conséquence de la baisse du prix du pétrole observée en 2009? Toujours est-il qu'après avoir stagné en 2008 (+ 0.4% pour 2.4% de croissance démographique), les transports individuels motorisés ont, sur les axes mesurés, suivi l'augmentation de la population : + 2%. Cela signifie que chaque Vaudois a roulé à peu près autant en 2009 qu'en 2008. Ses kilomètres supplémentaires, il les a parcourus en transports publics.

L'essentiel de la croissance de la mobilité est donc le fait des transports publics, qui augmentent de 6% en 2009.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 10

Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) lausannois

L'étude du projet «axes forts» de l'agglomération Lausanne-Morges s'est poursuivie en 2010.

Le réseau des axes forts de transports publics du projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) a pour but de compléter l'offre en transports publics dans les secteurs les plus denses de l'agglomération. Il est désormais désigné sous le nom de "réseau-t". Il desservira les sites stratégiques de développement planifiés dans le cadre du PALM qui ne sont pas déjà pleinement desservis par le m1, le m2 ou le réseau ferroviaire. Il s'intégrera au réseau de lignes de bus et trolleybus urbaines, remplaçant celles d'entre elles qui sont aujourd'hui déjà les plus chargées et en limite de capacité.

La demande de concession pour le projet de tramway Renens-Gare - Lausanne-Flon, qui fait partie de la 1^{ère} étape du projet (liste des mesures A des projets d'agglomération), a été adressée en mars 2010 à l'Office fédéral des transports (OFT). Elle a été mise à l'enquête publique durant 30 jours, soit du 18 mai au 17 juin 2010.

Les phases suivantes de cette 1^{ère} étape du projet de tramway permettront l'établissement des plans définitifs qui seront mis à l'enquête publique en 2012. Suite à la procédure de marchés publics conduite durant l'année écoulée, les mandats d'étude principaux ont été adjugés à fin 2010. L'octroi des crédits de construction par les législatifs cantonal et communaux permettra un début des travaux en 2014. La mise en service du tramway entre le Flon et Renens est planifiée pour 2017.

La deuxième étape de développement du réseau-t (liste B, début de la réalisation entre 2015 et 2018) devrait concerner une extension de la ligne de tramway à l'Ouest de Renens, l'achèvement des aménagements des lignes de bus à haut niveau de service et la desserte du plateau de la Blécherette.



Extension de la communauté tarifaire vaudoise

Le 12 décembre 2010, la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) a étendu son périmètre en direction du Nord vaudois, de la Riviera et de la Côte. Les lignes de 11 entreprises sont désormais incluses dans la CTV. Le nouveau périmètre regroupe 157 lignes de trains, bus, métros et funiculaires, 1800 kilomètres de lignes ou réseau et plus de 2000 arrêts desservis, ainsi que toutes les prestations des entreprises participantes à l'horaire, sur demande (PubliCar, taxibus) ou nocturnes. 334 communes sont ainsi desservies par Mobilis soit 636'000 habitants ou 93% de la population résidente du canton.

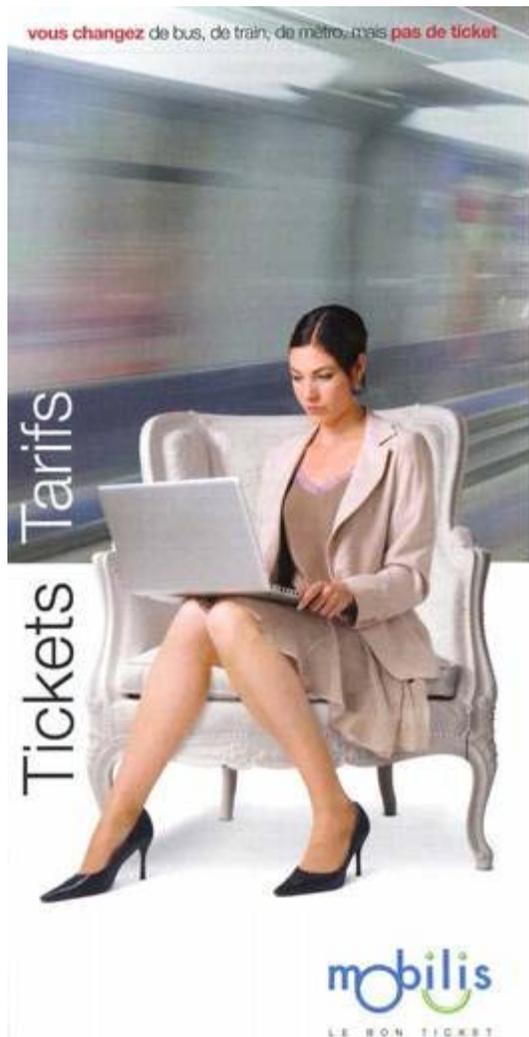
Des accords passés avec les communautés tarifaires adjacentes (Onde Verte - Neuchâtel, Frimobil - Fribourg et Unireso - Genève) permettent également de franchir les frontières cantonales. De plus les offres des abonnements inter donnent la possibilité de combiner un trajet hors communautaire et la libre circulation dans les zones urbaines Mobilis. Une étude est en cours avec le canton du Valais pour l'offre dans le Chablais.

Le ½ tarif et l'abonnement général sont valables sur l'ensemble des lignes de la CTV.

Un nouveau tarif est appliqué dès l'extension. Ce tarif unique remplace celui de toutes les entreprises participantes. Il reprend les avantages et la gamme de titres de transport actuelle de la CTV. Cette uniformisation des tarifs va faciliter la vie des clients utilisant plusieurs entreprises de transport ; elle aura des incidences sur le prix des transports des voyageurs : certains clients ont connu une augmentation de tarif alors que d'autres y ont gagné. Les principaux bénéficiaires sont les usagers qui empruntent simultanément les lignes urbaines et régionales et qui disposent désormais d'un titre de transport unique.

Selon les prévisions, le chiffre d'affaires de la CTV va progresser de 92 MCHF (TTC) en 2010 à un montant de l'ordre de 145 MCHF (TTC) en 2011 avec l'extension.

L'extension a nécessité de reprogrammer l'ensemble des appareils de vente fixes et embraqués au sein de la CTV, d'acquérir pour nombre d'entreprises de nouveaux appareils de vente, d'adapter les appareils pour le contrôle des titres de transport, de développer les instruments informatiques pour le "back-office" de la CTV et enfin de conduire une campagne de communication pour présenter la nouvelle offre. Les Transports publics de la région lausannoise (tl) assurent la fonction d'entreprise de transport gérante (ETG) de la CTV et ont apporté un appui décisif dans le succès de l'extension.



Développement de l'offre RER et RegioExpress

Offre du RER Vaudois

Au changement d'horaire du dimanche 12 décembre 2010, toutes les circulations des lignes RER1 (Yverdon-les-Bains – Villeneuve) et RER3 (Allaman – Villeneuve) sont assurées par des nouvelles rames Flirt. Ces rames peuvent rouler en double traction (2 rames accouplées formant un train de 150 mètres de longueur) aux heures de pointes sur les trains les plus chargés, grâce à un parc disponible de 11 unités. Elles permettent d'offrir systématiquement la cadence semi-horaire du lundi au dimanche avec des arrêts à toutes les gares comprises entre Vevey et Montreux (La Tour-de-Peilz, Burier et Clarens).

Les CFF ont prévu d'engager les rames suivantes (12 à 19) progressivement durant l'année 2011 sur les lignes RER4 (Morges – Palézieux) puis RER2 (Vallorbe – Palézieux). Ces rames circuleront également en double traction aux heures de pointe.

Au changement d'horaire du 11 décembre 2011, tous les trains des lignes RER 1 à 4 seront ainsi produits avec des rames Flirt. Ceci permettra notamment de desservir la ligne Lausanne – Allaman avec deux trains régionaux par heure jusqu'à Allaman. En effet, le RER4 Morges – Palézieux, dont le parcours se limite aujourd'hui à Morges pourra être prolongé jusqu'à Allaman grâce aux performances des rames Flirt.

La halte RER de Prilly-Malley sera desservie dès la fin des travaux en juin 2012.

Offre RegioExpress RE Lausanne - Genève

Le 15 avril 2010, le conseil d'administration des CFF a décidé de commander treize nouvelles rames à deux étages pour le RE Lausanne – Genève. La cadence du RE sera portée à la demi-heure avec une desserte de Renens, Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon et Coppet. Ces nouvelles prestations seront assurées dès le changement d'horaire de décembre 2012.

Ces nouveaux trains répondent aux critères les plus modernes de confort (entrée au niveau des quais, climatisation) et d'information pour les clients (acoustique avec support visuel). Ils permettront de faire face à la forte augmentation de la demande sur les trains de moyenne distance et mieux gérer la forte demande aux heures de pointe. La capacité moyenne actuelle est de 500 places par convoi; elle sera augmentée d'environ 30% avec ces nouveaux trains.

Dans la mesure où les travaux d'adaptation du gabarit de la ligne sont terminés entre Lausanne et Vevey, le RE pourra être prolongé chaque heure de Lausanne à Vevey et l'autre demi-heure à Palézieux et à Romont. Ces travaux ont désormais un financement assuré grâce à l'augmentation du crédit d'infrastructure CFF de 140 millions de francs obtenus suite au lobbying des cantons, pour lequel le SM a apporté son concours.

A l'horizon 2016, avec la mise en oeuvre du CEVA, cette ligne devrait être prolongée jusqu'à Annemasse et, à l'horizon 2018, jusqu'à Aigle.



Rame automotrice DOSTO à deux étages (à 4 voitures) pour les Chemins de fer fédéraux (CFF), Suisse

RER franco-valdo-genevois

L'étude du développement du RER franco-valdo-genevois se poursuit en vue d'introduire la cadence à 15 minutes du RER entre Coppet et Genève, puis entre Coppet et Annemasse avec la réalisation du projet CEVA. Cela implique la réalisation des points d'évitement de Mies (VD) et de Chambésy (GE).

Les travaux d'études sont conduits avec les CFF et ont porté en 2010 sur l'élaboration du dossier d'approbation des plans. La procédure d'approbation des plans (PAP) sera lancée en 2011.

Halte de Prilly-Malley

Les travaux de construction de la halte de Prilly-Malley se sont poursuivis en 2010 avec la réalisation des ouvrages sur la partie située à l'aval des trois voies existantes. Les deux nouvelles voies ont été posées à fin 2010, les nouvelles caténaires ainsi que les structures des marquises. Ces deux voies seront mises en service à la fin de février 2011 de manière à permettre de réaliser les travaux par étapes successives dans l'emprise des trois voies existantes.

Le programme des travaux prévoit la mise en service de la halte à la fin de juin 2012. Le calendrier est respecté.



Stratégie cantonale de promotion du vélo

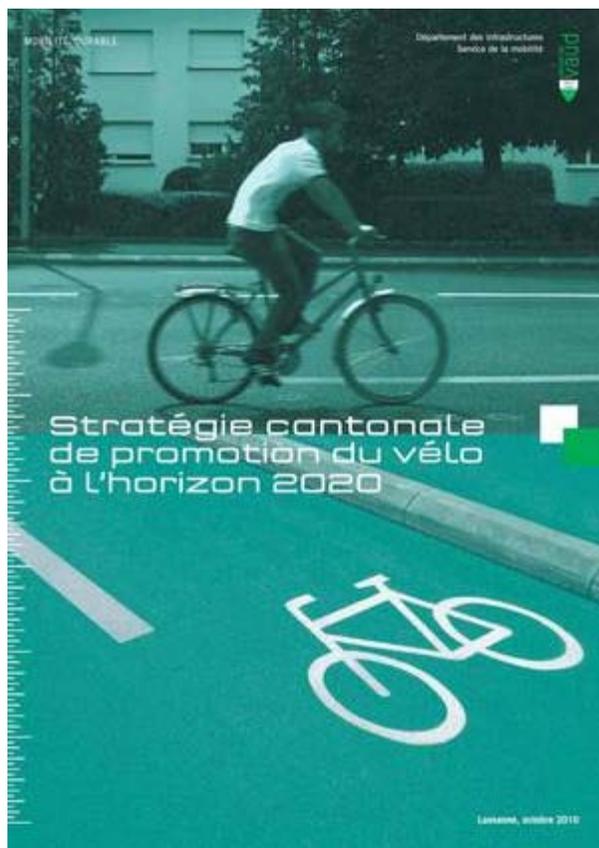
Le Conseil d'Etat a adopté le 15 octobre 2010 les plans stratégiques des routes et des vélos à l'horizon 2020. Avec la stratégie de développement des transports publics adoptée en septembre 2006, ils constituent les outils de référence pour la mise en oeuvre de projets répondant aux besoins en mobilité en pleine croissance. Ces stratégies poursuivent l'objectif de réduire la part des transports individuels motorisés dans le total des distances parcourues (de 75% en 2005 à 65% en 2020).

Le Service de la mobilité a assuré l'élaboration du rapport "Stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020", alors que le Service des routes était en charge du rapport concernant les lignes directrices pour la planification et la gestion du réseau routier (RoC 2020)

Avec la stratégie de développement des transports publics de 2006, les plans stratégiques des routes et des vélos déclinent la politique de mobilité durable du Conseil d'Etat, qui consiste à développer les transports publics et à aménager et optimiser le réseau routier de manière à permettre une bonne cohabitation de tous les usagers et de tous les modes de déplacement, parmi lesquels les deux-roues. Ces documents permettent de disposer d'une vision globale des investissements dans le domaine des transports. Quant à la stratégie de valorisation des réseaux pour les vélos, elle détermine les régions de développement prioritaires.

La stratégie de promotion du vélo vise à développer ou améliorer les infrastructures en faveur des cyclistes, mais aussi à sensibiliser et encourager l'utilisation du vélo, tant dans les agglomérations que dans les régions du canton. A cette fin, le Conseil d'Etat prévoit de soutenir les projets des communes à raison de 15 à 20% des coûts des aménagements retenus dans les projets d'agglomération; un montant de 13.5 millions de francs est prévu à cet effet pour les années 2011 à 2014.

La mise en oeuvre de cette stratégie sur les deux roues nécessite la modification de la loi cantonale sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTPu) dont le champ d'application sera étendu aux mobilités douces. Ce projet sera soumis au Grand conseil en 2011.



Lignes touristiques de navigation / Compagnie générale de navigation sur le Léman

Le 26 mai 2010, le Conseil d'Etat a autorisé le DINF à mettre en consultation un projet de modification de la loi cantonale sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTPu) visant à distinguer le financement des lignes touristiques de navigation de celui des lignes régionales. Le projet prévoit également de porter la part des communes de 30% à 50% pour les lignes touristiques de navigation. Suite à la procédure de consultation, une plateforme Etat-communes a été constituée en vue de rechercher des solutions acceptables pour les parties.

Le 1 décembre 2010, Conseil d'Etat a adopté l'exposé des motifs et projet de décret demandant au Grand Conseil un crédit de 16'602'600 francs comme participation à la rénovation du bateau Belle Epoque «Vevey», du «Ville de Genève» et à l'assainissement du chantier naval d'Ouchy. Budgétés à 24'772'600 francs, ces investissements seront pris en charge par les trois cantons riverains du Léman. Le Conseil d'Etat a sollicité également l'autorisation de participer à la nouvelle structure juridique de la CGN, de manière à assainir durablement sa situation financière.



Rapport annuel de gestion 2010
Département des Infrastructures (DINF)
Service de la mobilité (SM)

Sources d'informations complémentaires

Sources d'information complémentaires

Voir le site internet du Service de la mobilité

Groupes de prestations
63.0 Pilotage et soutien

63.0 Pilotage et soutien

Piloter le service et assurer un soutien managerial, technique et administratif

Descriptif

- Piloter le service
- Soutenir la gestion financière
- Soutenir la gestion des achats et des contrats
- Apporter un soutien administratif
- Soutenir la gestion des ressources humaines
 - Développement des compétences
- Assurer la sécurité des systèmes
 - Standards de sécurité
- Soutenir le pilotage et la rationalisation du SI Cantonal
 - Plan directeur cantonal des SI
- Soutenir le pilotage de la DSI
 - Système de management
 - Portefeuille projets
 - Processus projet
- Mettre en cohérence les standards techniques
- Apporter une expertise technologique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

Groupes de prestations
63.1 Evolution des SI

63.1 Evolution des SI

Mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions contribuant à rendre les processus de l'administration plus simples et plus efficaces, pour elle-même et pour les usagers.

Descriptif

- Piloter et rationaliser les SI métiers
 - Schémas directeurs sectoriels
 - Standards applicatifs
- Elaborer et maintenir les solutions métiers et transversales (socle du SI)
- Mettre en oeuvre la sécurité des solutions

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

Groupes de prestations

63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs

63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs

Assurer la disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires quotidiennement au bon fonctionnement de l'administration.

Descriptif

- Piloter et rationaliser les infrastructures techniques
 - Schéma directeur des infrastructures
 - Standards d'infrastructures
- Elaborer et maintenir les solutions d'infrastructures techniques
- Mettre à disposition (exploiter) les systèmes
- Gérer l'assistance utilisateur et résoudre les incidents
- Mettre en oeuvre la sécurité des infrastructures

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

Evénements marquants, évolutions significatives

Conformément aux orientations stratégiques du CE en matière de systèmes d'information et au plan directeur cantonal qui en a découlé, la DSI a poursuivi sa transformation en mettant en œuvre des éléments clés de son système de management :

- élaboration d'un schéma directeur et d'une cartographie du SI de la DSI,
- définition et déploiement des valeurs du service,
- description de processus, des procédures clés et de l'organigramme,
- élaboration de la stratégie d'évolution de la DSI sous forme d'une carte stratégique déclinant les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels,
- la mise en œuvre d'une gestion par objectif jusqu'au niveau individuel avec la conclusion d'entretiens d'appréciation pour tous les collaborateurs ainsi que d'une revue de direction annuelle.

Un effort important de formation a été effectué, en particulier au niveau de l'encadrement, conformément au plan de formation 2010-2012 visant à développer une culture commune de gestion et à renforcer les compétences en management.

Parmi les effets visibles de ces transformations, il est à noter une augmentation de la maturité de l'ACV en matière de SI et l'instauration d'un climat de confiance en la DSI, matérialisées par l'acceptation par les autorités (CE et GC) du financement de projets importants et structurants, que ce soit dans le cadre du budget d'investissement (EMPD LHR, SI Financier, SI RDU, Cyberfiscalité, Guichet électronique, Data – Center, Socle, SI DSI) ou de l'élaboration du budget 2011 (adaptation contenue du budget informatique aux effets pérennes induits par l'informatisation). Ces résultats ont été obtenus grâce à la collaboration active entre la DSI et les services bénéficiaires d'une part et les services et organes transversaux d'autre part, en particulier le SAGEFI et le Collège des Secrétaires généraux des départements, élargi à l'OJV et au SGC. La DSI a ainsi pu initier et poursuivre la réalisation de chantiers importants, tant internes au service qu'externes.

Une gouvernance renforcée

Les rôles et responsabilités en matière de sécurité des SI ont été clarifiés, avec l'adoption du règlement de l'ASSIT (audit de sécurité informatique, 26 mai 2010) et l'ajustement en conséquence du règlement de l'informatique cantonale (état au 1^{er} juin 2010).

La reprise de l'unité informatique administrative départementale du DFJC et le transfert à la DSI des missions de sécurité du SI de l'ex-OSIC, à l'exception des activités d'audits, sont effectifs depuis le 1^{er} janvier 2010. Ainsi, le personnel de la DSI s'élève à 322.7 ETP en 2010.

Une organisation informatique renforcée

Dans la continuité de sa consolidation, la DSI s'est dotée des outils adéquats de gestion de son portefeuille de projets (Phase 1 de la solution PPMS – Project Portfolio Management System, financée par l'EMPD SI DSI), ainsi que d'une solution de gestion de centre de services (IT Management System - gestion des demandes et incidents, inventaires, ...). De même, afin d'améliorer la qualité de ses prestations, un effort important pour la mise en œuvre et la diffusion des méthodes et outils de test des applications a été réalisé (ceci concerne en particulier des projets des domaines de la fiscalité, des référentiels, des ressources humaines, de la justice (Codex), des statistiques de la construction (STC), des votations et élections (Votelec) et des préfectures (Préfec).

Audits

La DSI a subi 8 audits en 2010, effectués par les différents organismes habilités à l'ACV (ASSIT, CCF), ce qui a généré une charge de travail importante; la liste des audits est la suivante :

ASSIT

- Informatique mobile
- Application PeopleSoft
- Situation au CEI 12 mois après ré-intégration
- Applications de l'OJV

CCF

- Application Pro-Concept
- SI Fiscal - ACI (rapport pas encore reçu)
- Recettage des applications (en cours)
- SIEF (audit en 2009, avec finalisation et remise du rapport début 2010)

Activités liées aux projets métiers et transversaux

Schémas directeurs

Le service a poursuivi sa mission d'élaboration et d'actualisation de schémas directeurs métiers en partenariat avec les services bénéficiaires ; ceci a notamment concerné les systèmes d'information de la DGEP, du Centre d'édition de la CADEV, du BIC, de la Justice*, de la Géomatique*, du SECRI*, des Ressources humaines*, de la PCi*, de la PCV* et des archives cantonales* (*en cours).

Sécurité, Justice et Police

Les adaptations des applications, notamment de gestion des procédures pénales et civiles, ont été effectuées pour tenir compte des changements légaux et organisationnels engendrés par le programme Codex (mise en production au 1^{er} janvier 2011). Les applications de la PCV sont également en cours d'adaptation pour répondre aux exigences de CODEX.

Dans le domaine des Offices de poursuites, le déploiement de la nouvelle application Thémis a été mené à son terme avec succès et a également pu opérer pour la réorganisation des offices suite au projet DECTER (fusions et scissions des offices). A noter également que la DSI participe aux projets de mise en œuvre de Thémis pour les OPF du Valais, notamment pour la reprise des données de l'ancienne application vaudoise, utilisée jusqu'ici.

Pour le SAN, le changement d'organisation et de statut du fournisseur de la solution informatique VIACAR (Canton d'Argovie) a permis d'assurer la poursuite des prestations et relations contractuelles avec la nouvelle société VIACAR AG.

Pour le SSCM et la PCV, l'équipement informatique de la salle de commandement en cas de catastrophe (PCO) a été mené à bien. La DSI a également apporté son soutien et fourni des prestations pour l'organisation du Sommet de la Francophonie à Montreux.

Formation et culture

Le système d'information des établissements de formation (SIEF) a été stabilisé temporairement pour le périmètre fonctionnel utilisé par la DGEP (bulletins de notes, plans d'études), parallèlement à l'élaboration d'un schéma directeur. Dans le domaine de l'enseignement obligatoire (DGEO), l'application Lagapes a été techniquement migrée et standardisée. Dans le domaine des musées (SERAC), une nouvelle solution de gestion a été mise en place pour la gestion notamment des collections. Les sites Internet des musées sont également modernisés.

Fiscalité

Les projets liés à la fiscalité ont été stabilisés, et la phase finale de la mise en œuvre de la perception des personnes morales a été réalisée avec une importante reprise des données de l'ancien système. Il en va de même pour la perception de l'impôt source (IS), avec des évolutions importantes de la passerelle employeurs (transfert électronique des données IS). Dans le domaine de la taxation, des évolutions importantes ont permis de poursuivre les efforts d'automatisation de la taxation et de répondre aux évolutions légales, notamment la fiscalité des familles pour la période fiscale 2011. Le système informatique du CEDI (Centre d'enregistrement des Déclarations d'impôts) a été adapté à une nouvelle version et stabilisé. Des extensions ont permis le traitement des certificats de salaires reçus des employeurs (échanges électroniques ou digitalisation des copies reçues sous forme papier).

Les premiers échanges électroniques ont été effectués entre administrations fiscales cantonales, notamment en ce qui concerne les prestations en capital.

Finances

Dans l'optique de remplacement du progiciel PROCOFIEV (nouveau système d'information financier), les négociations menées ont permis la signature des contrats nécessaires à la mise en œuvre de la solution logicielle choisie (SAP, suite à l'adjudication en 2009 et l'adoption en 2010 de l'EMPD y relatif).

L'application de gestion du Contentieux pour le SJL, mise en production en 2009, a fortement évolué pour la gestion des poursuites, des amendes et des peines pécuniaires, ainsi que pour les impressions de masse.

Préfectures

L'application de gestion a été réécrite afin de satisfaire aux exigences métiers et techniques.

Votations et Elections

L'application de gestion a été migrée et stabilisée afin de satisfaire aux exigences et évolutions techniques.

Social

Faisant suite au schéma directeur, l'EMPL/EMPD SI RDU a été élaboré et adopté à l'automne 2010 par le Grand Conseil. Parallèlement, un appel d'offre a été lancé et a permis le choix du fournisseur puis le démarrage du projet fin 2010. L'application PROGRES a été techniquement adaptée dans une nouvelle architecture supprimant la nécessité de déploiement de logiciels sur les postes de travail et simplifiant ainsi la maintenance.

Dans le domaine des subsides aux assurances maladie (SASH/OCC), une solution de gestion électronique des demandes via internet a été déployée pour les communes.

Constructions – SR

Une solution de gestion des projets de constructions, répondant aux exigences fédérales, a été mise en œuvre.

Environnement – SESA

Une solution de gestion des concessions et des autorisations a été mise en place (ADSE).

Géomatique

Un service électronique de commande et de livraison automatique de données géomatiques a été mis en place.

Référentiels

L'EMPD (EMPL) concernant la poursuite de l'harmonisation des registres a été voté par le Grand Conseil. Le registre des personnes a évolué pour répondre aux exigences de l'OFS en vue du recensement de la population en 2010, notamment avec les liens nécessaires vers le registre des bâtiments. Il a en outre permis l'attribution des nouveaux numéros d'AVS à l'ensemble de la population résidente ou en séjour dans le canton (transfert électronique de cette information vers les registres communaux).

Le Registre des personnes (RCpers) est ouvert (ou en cours d'ouverture) pour plusieurs entités de l'ACV (ACI, SPOP, PCV, SESAF, DGEP, OJV).

Socle du SI – Plateformes logicielles communes

Conformément au Plan Directeur des SI, un EMPD pour la consolidation du socle technique a été élaboré et adopté en fin d'année 2010 par le Grand Conseil. Il permettra une fiabilisation des plates-formes prioritaires en 2011.

A noter que la plateforme de gestion de documents et de contenus (GED - Alfresco) a été déjà fiabilisée et fait l'objet d'un premier déploiement, notamment dans les applications du domaine judiciaire (GDD/GDC, Jurisprudence, et du domaine social (Progrès). Une solution de GED avec acquisition/numérisation des documents a été développée au sein du socle et sera déployée en 2011.

En matière de gestion des identités et des accès (programme GDIA), des projets ont été initiés afin de parfaire cette gestion des accès, notamment en réponse aux observations et recommandations des organes d'audit.

En termes d'interopérabilité des applications (interfaces et échanges), un « bus d'échanges électroniques » (ESB) a été mis en œuvre dans le socle (notamment entre les SI Fiscalité, RCPers, SI Finances, Editique, Contentieux, OCC, SCRIS, OPF). Sur le plan des échanges électroniques, les communications via la plateforme fédérale SEDEX ont été réalisées pour les domaines du registre des personnes et des poursuites.

Les applications de messagerie et de travail collaboratif (Lotus Notes) ont subi des mises à jour importantes au niveau des serveurs. Dans le domaine des applications collaboratives, un modèle de type WIKI a été développé et mis en œuvre pour la gestion du Musée Cantonal des Beaux-Arts et des Jardins Historiques).

Cyberadministration

Pour la mise en œuvre de formulaires électroniques, la Plateforme ConverCe a été mise en œuvre et a permis la diffusion sur le site de Internet de l'ACV de formulaires électronique pour les permis de fouille, les contrats d'apprentissage, la gestion des manifestations (en test), la Police du commerce, les demandes de Subsides SASH, les demandes de subventions Seven et les demandes de changement d'adresses du SAN. A noter également dans le domaine de la gestion des permis de construire que l'application Camac a été migrée et mutualisée avec les cantons de NE, TI et URI.

En ce qui concerne le Socle technique de la Cyberadministration, un EMPD a été élaboré et adopté en 2010. Les projets y relatifs sont initiés et des livrables sont attendus pour 2011.

Activités d'exploitation et de support informatiques

L'année 2010 a été celle de la mise en œuvre de la première phase du programme de transformation. Les projets initiés dans ce cadre contribuent aux objectifs suivants :

- Renforcement de la qualité de service
- Maîtrise des coûts informatiques
- Optimisation des processus et contribution à la simplification administrative

Les projets d'amélioration et d'évolution portés par le CEI concernent les 3 macro-processus suivants :

- Assister les utilisateurs
- Exploiter les systèmes
- Piloter et rationaliser les systèmes

Assistance aux utilisateurs

Concernant l'assistance aux utilisateurs, le projet principal a été la redéfinition et la mise en place de l'outil de *gestion des incidents et des problèmes*. Cet outil devient la « colonne vertébrale » du CEI, puisqu'il est le point d'entrée unique pour tous les utilisateurs d'une part, et qu'il est le lien entre l'ensemble des inventaires (machines, logiciels, périphériques, ...) et l'utilisateur d'autre part. Au travers de cet outil, c'est près de 50'000 sollicitations annuelles qui sont gérées. Afin de pouvoir mettre en place un tel outil, une redéfinition des processus existant a dû être effectuée, avec un alignement vis-à-vis des standards et bonnes pratiques du marché (référentiel ITIL). Ce travail a permis entre autre d'avoir une transformation de la fonction de la « Centrale d'appel » (prise en compte uniquement des appels) en véritable « Centre de support » avec un taux global de résolution des incidents de niveau 1 passant de 15% à 52%.

La mise en place du processus de « *Problème Management* » a permis également de capitaliser sur la répétitivité de certains incidents et de définir des actions de correction qui seront lancées courant 2011.

Exploitation des systèmes

Pour le 2^{ème} macro processus concernant l'exploitation des systèmes, des efforts importants ont été portés sur le pilotage. Un catalogue de prestations a été élaboré : il permet ainsi de définir pour chaque prestation les livrables que peut fournir le CEI. Associés à ce catalogue, de nouveaux ANS (Accords de Niveaux de Service) ont été définis. Ils permettent de déterminer les engagements que prend le CEI vis-à-vis de la prestation définie dans le catalogue (par exemple, le taux de disponibilité d'une application).

La *gestion des configurations* a été définie comme l'un des 4 processus prioritaires pour le CEI. L'objectif de cette gestion est de pouvoir précisément connaître pour chaque application, l'inventaire exact de tous les composants et leurs évolutions au fil du temps. Courant 2010, un projet a permis de définir pour chaque plate-forme technique les éléments d'inventaire qui seront remontés automatiquement dans une base centrale appelée *CMDB*. L'opération de mise à jour a été initiée le 1^{er} décembre 2009 (scan et mise à jour continue, identification des applications critiques par service bénéficiaire et localisation par serveur). Ces travaux se poursuivront en 2011 (liens entre éléments affinis, cycles de mises à jour lors des changements d'infrastructure, ...).

La *gestion de la disponibilité et de la continuité* ont également fait l'objet d'analyses des besoins, en particulier en ce qui concerne la garantie du fonctionnement des applications durant les plages de disponibilité décrites dans les ANS, ainsi que la mise en place des actions en cas de catastrophe majeure.

En ce qui concerne la *disponibilité*, 18 applications clés pour l'Etat ont été identifiées et des mesures « techniques » ont été implémentées. Dans certains cas, la meilleure réponse afin de garantir une forte disponibilité passe par la technique avec par exemple de la redondance des infrastructures. Un EMPD a été présenté en ce sens afin d'augmenter la disponibilité technique de certaines plateformes techniques prioritaires (par exemple, doublement de l'infrastructure supportant la messagerie de l'Etat de Vaud).

En ce qui concerne la *continuité*, un état des lieux a été établi en collaboration avec la DSOL (pôles métiers), dans la perspective du projet global de continuité des affaires (qui ne concerne donc pas que les aspects informatiques).

Pilotage et rationalisation des systèmes

Enfin dernier macro processus de pilotage et de rationalisation des infrastructures a mobilisé un grand nombre de collaborateurs du CEI. L'infrastructure reprise de l'ancien hébergeur (fournisseur Bedag) n'était plus aux normes actuelles et beaucoup de machines n'avaient plus de support auprès des fournisseurs/éditeurs. De grandes migrations ont donc dû être initiées.

C'est le cas par exemple du *SAN* (espace disque où est stocké l'ensemble des données des applications métiers) qui a été renouvelé entièrement suite à un appel d'offre marché public lancé en décembre 2009. Il a fallu, une fois l'architecture définie et mise en place, migrer les 95 To (*Tera-octets*) de données métiers sans que les utilisateurs ne soient impactés. Le travail a été identique en ce qui concerne l'infrastructure pour les backup.

Le déménagement du *Data Center* en 2011 a nécessité le lancement des travaux de préparation en 2010, impliquant l'anticipation de la future migration des serveurs et données, avec le recours accru à la technologie de *virtualisation* des serveurs qui est une orientation stratégique majeure.

Enfin, le *poste de travail informatique de l'utilisateur* était géré de multiples manières en fonction de l'équipe qui en avait la charge avant la réinternalisation des activités d'exploitation et de support confiées à la société Bedag. Il a donc fallu harmoniser les méthodes et outils de travail, tester les nouveaux « packages » harmonisés avant leur déploiement sur les postes des utilisateurs de l'ensemble des sites sous responsabilité de la DSI.

L'année 2011 permettra de définir les évolutions du poste de travail informatique pour les prochaines années, en particulier induites par les contraintes techniques (fins de support).

Documents complémentaires:

Règlement de l'informatique cantonale, mise à jour en 2010

EMPD – Exposés des motifs et projets de décrets à composante informatique adoptés en 2010

RDU – revenu déterminant unifié

Cyberadministration vaudoise étape 1 – guichet et socle

Consolidation du socle

Création du SI de la DSI

Adaptation technique des SI de l'ACV à la loi sur l'harmonisation de registres (LHR)

Aménagement d'une salle informatique (centre de traitement des données – Data Center) à Renens

ACI – Vision 2010 – Poursuite des automatisations et cyberfiscalité